

5. Impact sur le paysage et le patrimoine

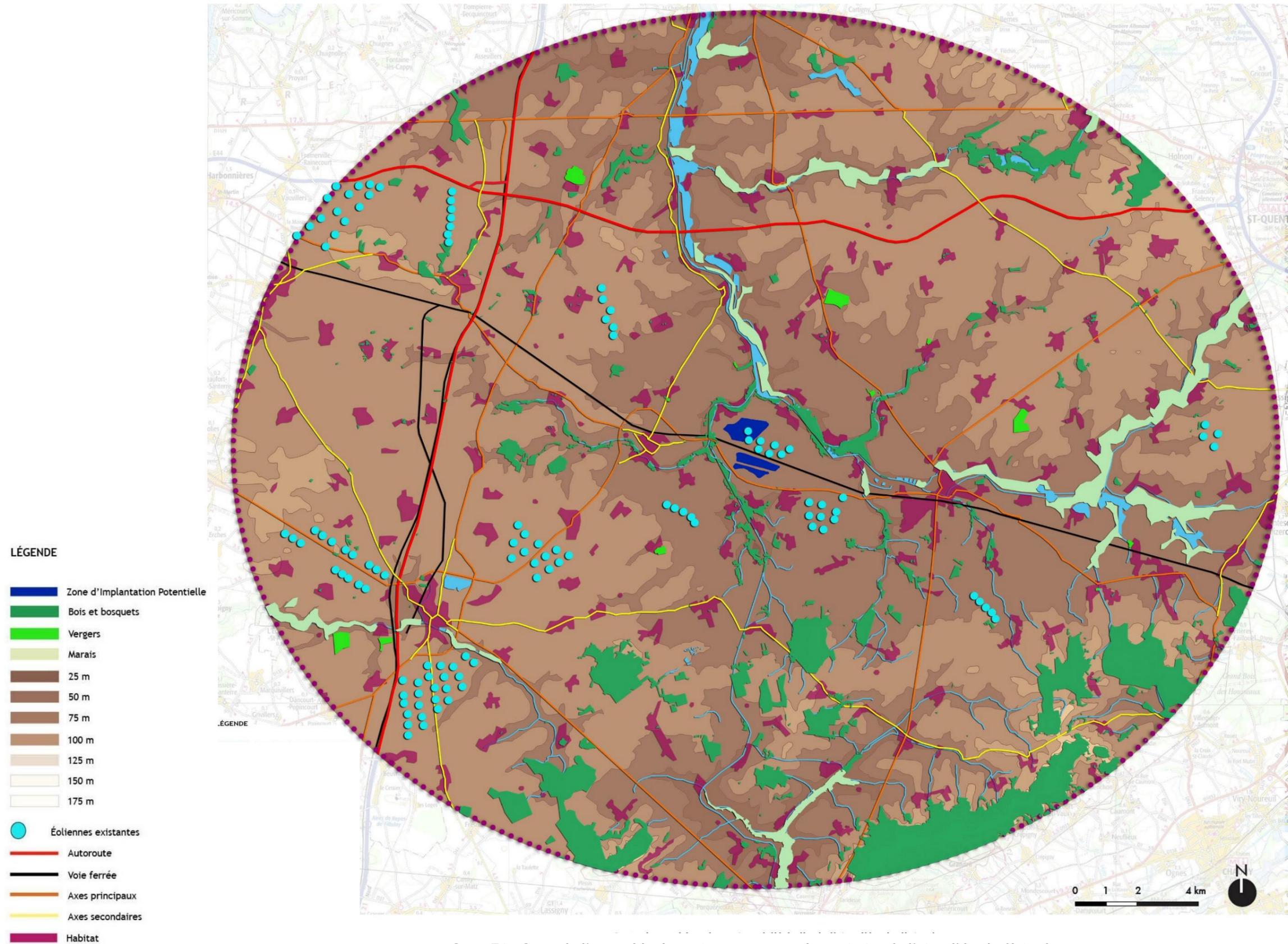
5.1. Rappel de l'état initial et des enjeux identifiés

Le paysage alterne entre des vallées verdoyantes et bucoliques, une campagne d'open field souvent ponctuée d'éoliennes et des secteurs d'urbanisation dont le passé industriel est encore présent et actif à l'image de Roye, Nesle et Ham. Le caractère anthropique du paysage est accentué par la présence de lignes à haute tension (qui traversent le plateau et les vallées à l'est et à l'ouest du site), d'infrastructures routières de premier plan à l'instar des autoroutes A1 et A29, de voies ferrées et navigables (les canaux, les écluses) et enfin la présence de parcs éoliens qui sont l'image contemporaine du développement industriel durable.

L'étude du paysage rapproché a mis en exergue la présence d'un plateau central qui fonctionne un peu comme une sorte de table suspendue bordée sur trois de ses côtés par des vallées encaissées et largement végétalisées. Cette position en point haut, lui confère un caractère presque insulaire et permet à l'observateur une vision à 360°. La transition entre le fond de vallée et le secteur en point haut est relativement brutale ce qui accentue encore un peu plus le caractère spécifique de ce secteur et sa qualité de belvédère depuis lequel les vues sont très lointaines. Cette portion de territoire est spécifique et remarquable par la diversité des paysages qu'elle offre au regard.

Le projet éolien, par son échelle assimilable à celle des usines de Ham et de Nesle, et sa vocation à produire de l'énergie propre, deviendra une infrastructure supplémentaire et trouvera une place cohérente dans les dynamiques d'évolution du paysage, liées à l'exploitation des ressources et le respect des espaces « naturels » (la Somme, les vallées secondaires...)

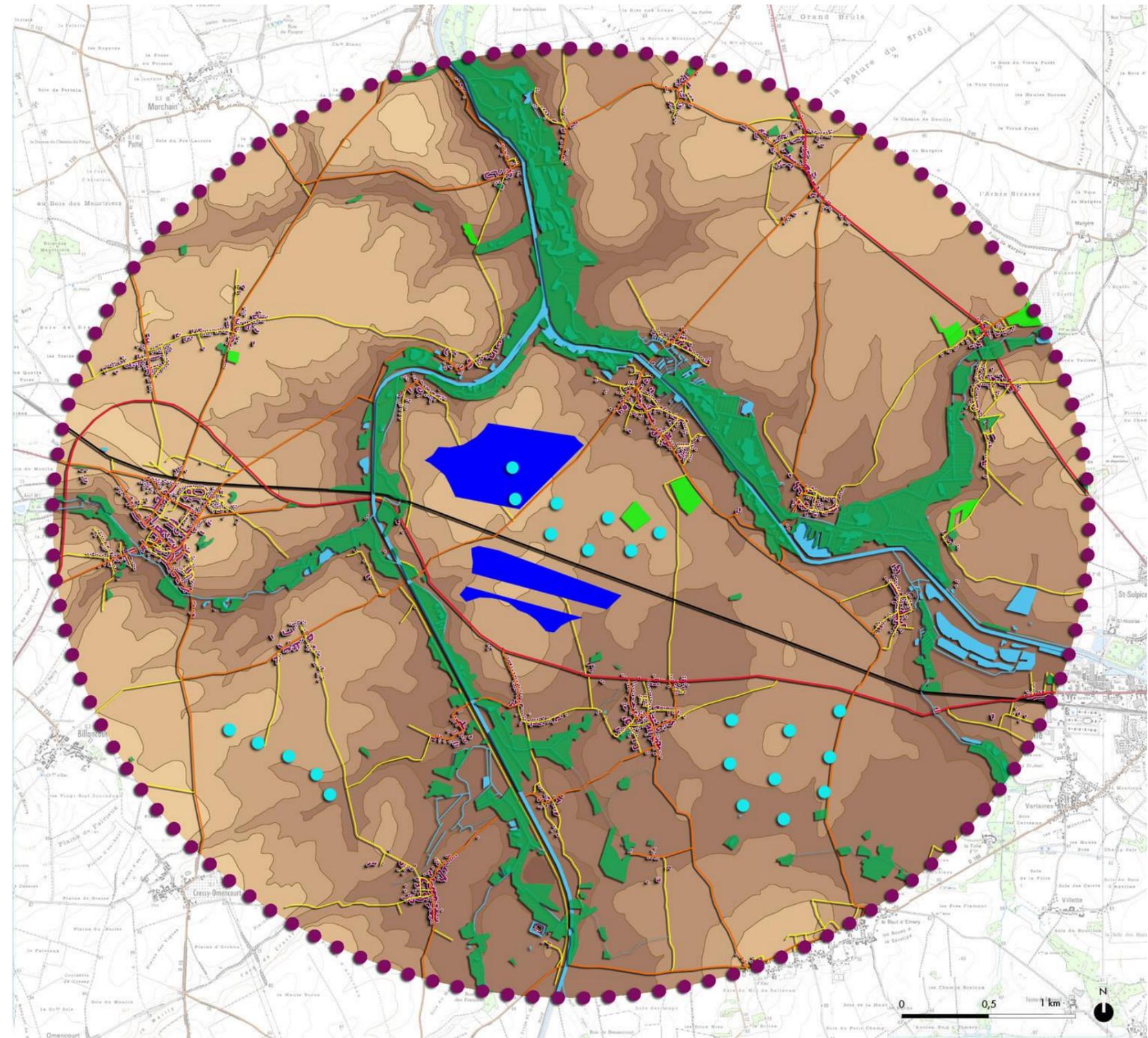
Les grands enjeux quant à l'implantation de nouvelles éoliennes résident dans la cohérence avec les éoliennes déjà en place et la régularité de l'implantation.



Carte 71 : Carte de l'ensemble des enjeux paysagers du territoire de l'aire d'étude éloignée

LÉGENDE

- Zone d'implantation potentielle
- Cours d'eau permanents et canaux principaux
- Cours d'eau temporaires et canaux secondaires
- Plans d'eau
- 55 m
- 60 m
- 65 m
- 70 m
- 75 m
- 80 m
- 85 m
- Éoliennes
- Bois et bosquets
- Vergers
- Voies communales
- Voies secondaires
- Axes principaux
- Voie ferrée
- Urbanisation



Carte 72 : Carte de l'ensemble des enjeux paysagers du territoire de l'aire d'étude rapprochée

5.2. Présentation des impacts liés à la présence du parc éolien

Faisant suite à l'analyse paysagère de l'état initial qui a permis d'identifier et de comprendre les composantes, les structures paysagères et les typologies visuelles caractéristiques du secteur d'étude, l'analyse des impacts a pour but d'évaluer l'influence visuelle du parc éolien sur son environnement éloigné, rapproché et immédiat et de mesurer son incidence éventuelle sur le paysage. Conjointement à un fin travail de repérage sur le terrain, la démarche d'évaluation des impacts visuels utilise deux outils principaux :

• La carte IGN

Base d'analyse des composantes paysagères et de la topographie, la carte IGN au 25 000° permet de situer les prises de vue photographiques et d'évaluer leur distance par rapport au site du projet éolien.

• Les photomontages

Ils constituent un outil objectif et donnent à voir le « nouveau paysage avec éoliennes créé ». Ils illustrent à la fois les rapports d'échelle entre les éoliennes et le paysage dans lequel elles s'inscrivent et la cohérence des choix concernant le projet (choix du parti d'implantation et du positionnement des machines).

Les photomontages sont réalisés selon une méthodologie très précise qui est détaillée ci-dessous.

1. Réalisation des prises de vue :

Les prises de vue doivent refléter l'observation de l'œil humain. Pour cela, le photographe :

- Place l'appareil photo à hauteur d'homme.
- Règle la focale sur 50mm (à peu près équivalente à la vision humaine) sur les appareils photo type réflex.
- Prend une série de 3-4 photos visant à réaliser une planche assez large pour s'approcher au mieux de l'angle de vue de la vision humaine.

2. Réalisation des photomontages :

Suite à ces prises de vue, un cartographe va pouvoir réaliser des simulations paysagères reflétant l'insertion du projet éolien dans le paysage à l'aide du logiciel WindPro 3.1. Ce logiciel permet de créer des photomontages réalistes en intégrant la topographie du site à l'aide d'un modèle numérique de terrain (BD Alti de l'IGN, ou SRTM conçu par la NASA à partir d'observations satellites).

Le cartographe assemble la série de photos de manière à obtenir un panorama représentant un angle compris entre 60° et 120° (l'angle d'observation de l'œil humain est de 60°, celui de perception de 120°), tout en conservant la focale originale.

Les parties non visibles des éoliennes (cachées par le relief, un masque végétal, un bâtiment...) sont ensuite effacées à l'aide du logiciel Photoshop.

Plusieurs implantations peuvent ainsi être visualisées et cet outil permet d'orienter le développement du projet vers l'implantation présentant la meilleure insertion paysagère.

3. Rendu des photomontages :

Le rendu des simulations varie en fonction de la visibilité des éoliennes dans le paysage :

- Si les éoliennes se situent entièrement derrière une butte, un masque végétal, un bâtiment, ou autre obstacle visuel, alors la localisation des éoliennes est représentée par un tiret rouge.
- Lorsque les éoliennes sont visibles, mais difficiles à distinguer du fait de leur éloignement, un zoom sur leur position peut être intégré à la simulation paysagère.

Ces photomontages ont été choisis et réalisés en fonction des enjeux identifiés dans l'analyse de l'état initial et dans les limites de l'aire d'étude éloignée. Ils concernent donc l'habitat et les lieux de vie, les axes de communication, ainsi que les monuments ou les sites classés et inscrits en fonction de trois critères :

- les éventuelles protections ou inventaires,
- le niveau de fréquentation (villages, lieux touristiques, axes de communications principaux...),
- la proximité avec le parc éolien.

Ces photomontages traitent des visibilité (vue du parc depuis un point) et des covisibilités (fait de distinguer dans un même angle de vue les éoliennes du projet considéré et un monument classé ou inventorié ou un autre parc éolien).

Afin de montrer l'insertion des éoliennes dans le paysage en fonction de l'éloignement, les panoramas sont mis en page toujours selon la même hauteur.

Les photomontages numérotés de 101 à 130 ont déjà été présentés dans l'étude d'impact initiale de décembre 2016. Les photomontages numérotés de 301 à 323 ont été rajoutés en septembre 2017 pour compléter l'étude paysagère suite aux demandes de compléments des Services de l'Etat.

5.3. Nature, objectifs et présentation des impacts liés aux travaux

Il est également nécessaire d'envisager l'impact du projet sur les composantes physiques du paysage et ses usages, lié plus directement à la période de travaux et à la période d'exploitation du parc. Cette évaluation concerne plus précisément l'aire d'étude immédiate. Elle se base sur un relevé précis de l'état initial et a pour objectif d'identifier et de localiser les éléments du paysage modifiés afin de fixer le cadre d'une remise en état cohérente du site et de définir des propositions locales d'aménagement pour assurer la meilleure insertion possible des éoliennes et des aménagements adjacents (poste de livraison électrique principalement).

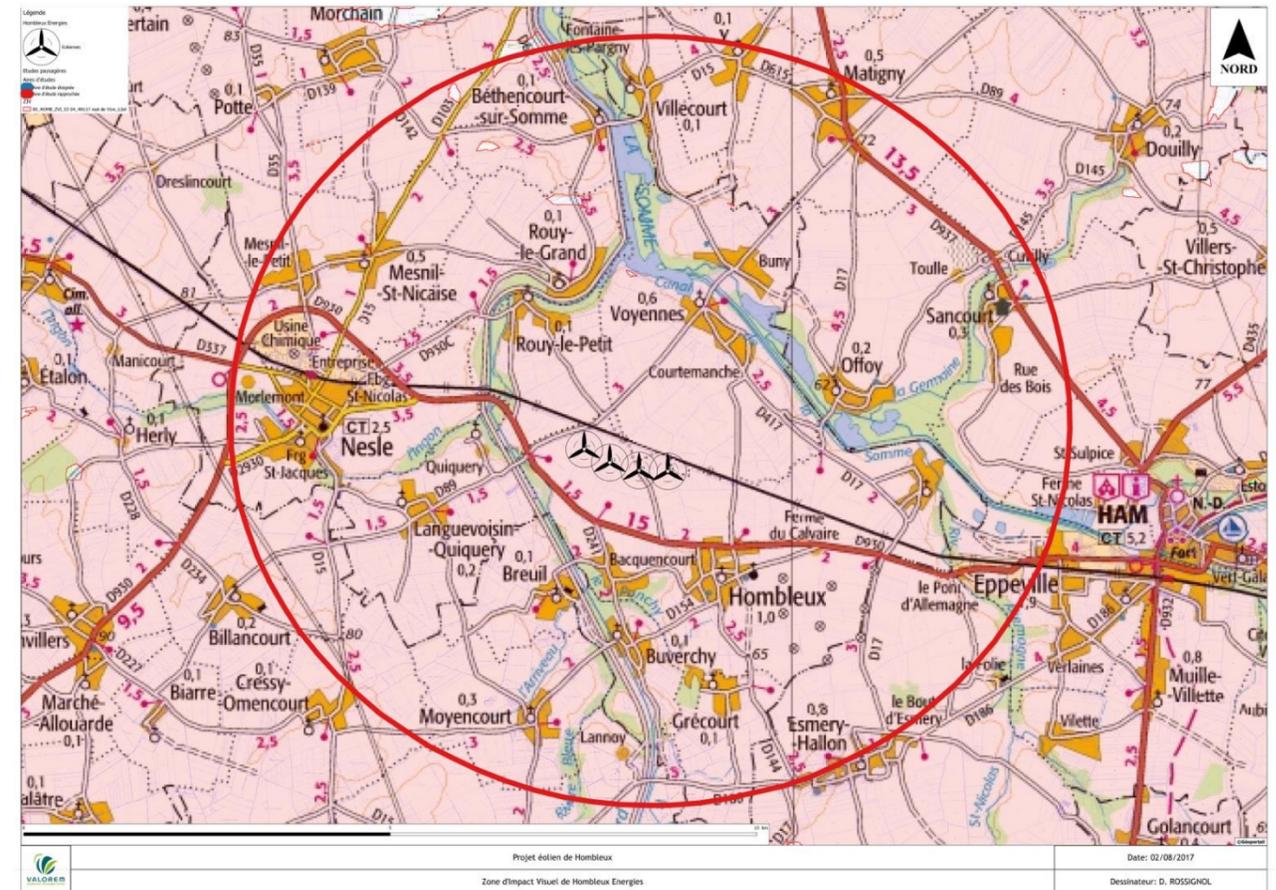
5.4. Analyse des impacts visuels

5.4.1. La zone d'influence visuelle ou ZIV

La zone d'impact visuel ou ZIV, distinguée en fonction de la topographie et des caractéristiques des éoliennes (taille, nombre, position) les zones d'où le parc pourrait être visible et celles d'où il ne le sera pas. La ZIV illustrée par la carte ci-dessous ne tient pas compte du bâti. L'influence visuelle du projet, sera donc en réalité plus restreinte que celle présentée, qui maximise l'impact. Cette ZIV est réalisée sur la base du projet final, comprenant 4 éoliennes.

Etant donnée la topographie peu marquée sur le territoire d'étude, la zone d'impact visuelle montre que le projet sera visible depuis une grande partie du plateau agricole. Par contre cette carte illustre parfaitement l'absence de visibilité du projet depuis les paysages de vallées situés au sud de la zone d'étude et de manière plus ponctuelle au nord.

Les photomontages présentés dans la suite de ce chapitre, nuancent cette carte puisqu'ils prennent en compte les données essentielles que sont le «relief» et «l'ensemble de la végétation».

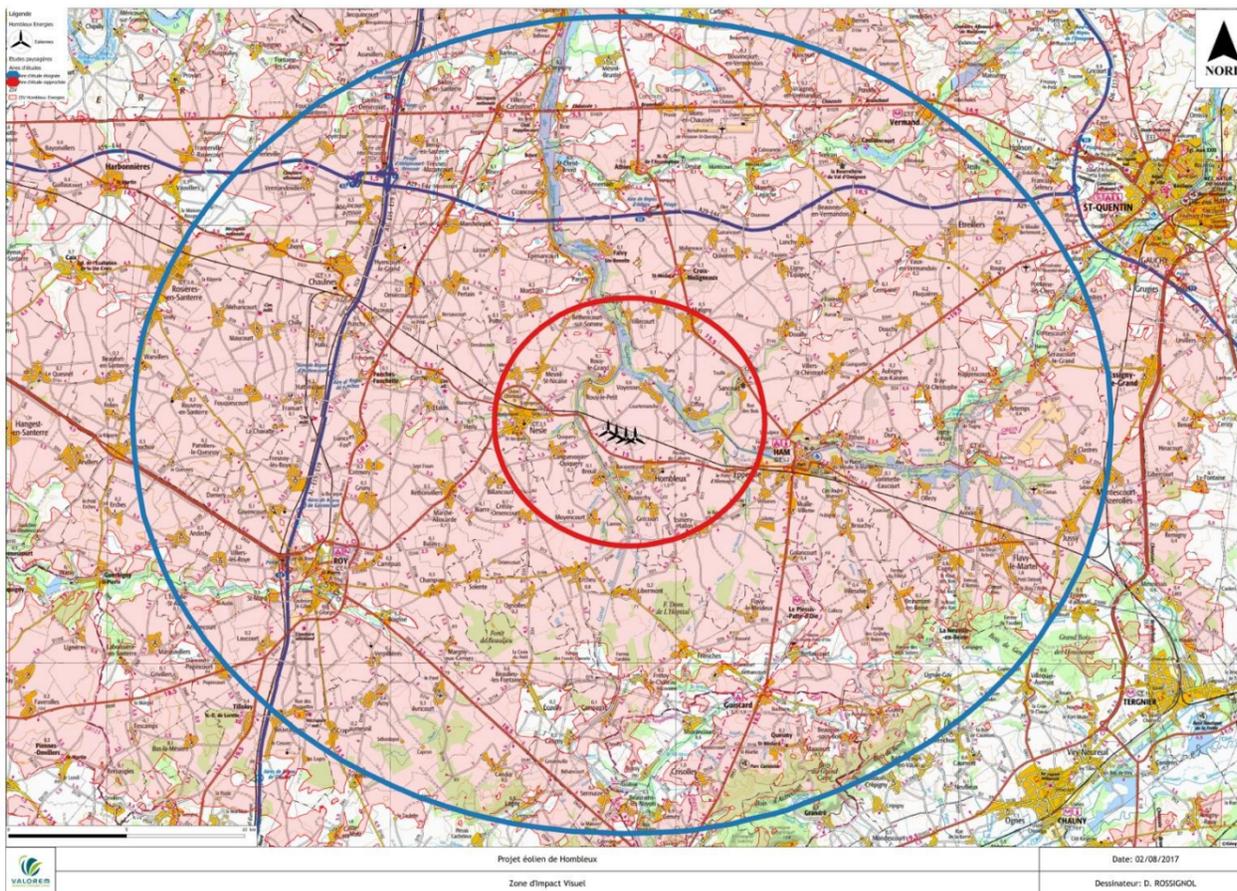


Carte 74 : La zone d'impact visuel de l'aire d'étude rapprochée

5.4.2. Le choix des photomontages

Parmi le grand nombre de photomontages réalisés pour évaluer le projet, certains permettent de voir les éoliennes alors que depuis d'autres les éoliennes ne sont pas visibles. Les photomontages sont pris depuis les quatre points cardinaux afin de montrer de manière exhaustive les perceptions ou absences de perception du projet. Compte tenu du relief, des boisements et des bosquets qui ponctuent la plaine agricole, les vues sont souvent furtives et ponctuelles.

La localisation des points de vue doit permettre une vision la plus exhaustive possible du projet, c'est la raison pour laquelle les photomontages ont été pris depuis les quatre points cardinaux dans un périmètre correspondant à l'aire d'étude éloignée. Les lieux de vie, les axes routiers principaux ainsi que les monuments historiques ont fait l'objet d'une attention particulière.



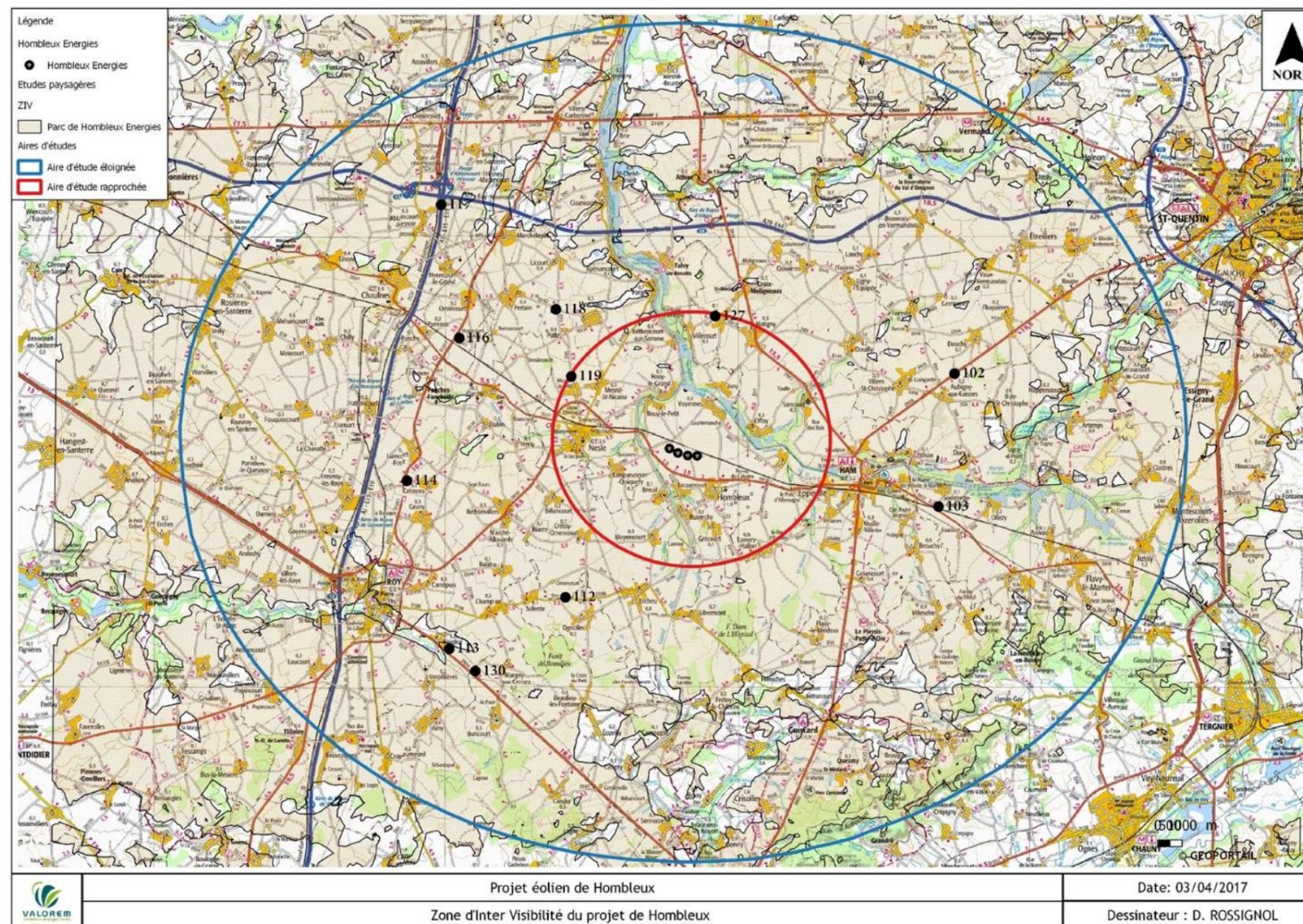
Carte 73 : La zone d'impact visuel de l'aire d'étude éloignée

Les photomontages sont repartis en plusieurs catégories :

- Les points de vue pris depuis les territoires situés dans l'aire d'étude éloignée et ceux pris depuis l'aire d'étude rapprochée avec une distinction entre les photomontages pris depuis les routes et ceux pris depuis les lieux de vie (centre-bourg, sorties de villages).

5.4.3. Photomontages depuis les territoires situés dans l'aire d'étude éloignée

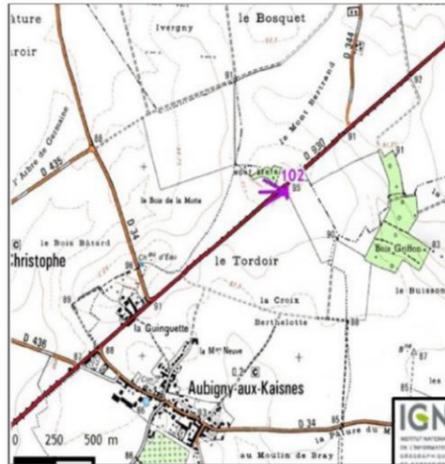
Les photomontages qui suivent sont pris depuis l'aire d'étude éloignée.



Carte 75 : Localisation des photomontages depuis l'aire d'étude éloignée

Depuis la RD 930, à la sortie d'Aubigny-aux-Kaisnes.

Photomontage N° 102



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 11,2 km.

Commentaires paysagers

Depuis ce point de vue, seules les pales de deux des quatre éoliennes sont visibles. Elles émergent à l'arrière des éléments bâtis et végétaux qui habillent l'horizon.

Depuis ce point de vue le projet ne modifie pas la perception du paysage. Il n'y a pas d'effet d'enfermement du projet ni de saturation visuelle de l'horizon.

Coordonnées du point de vue : X: 3°07'33,00"

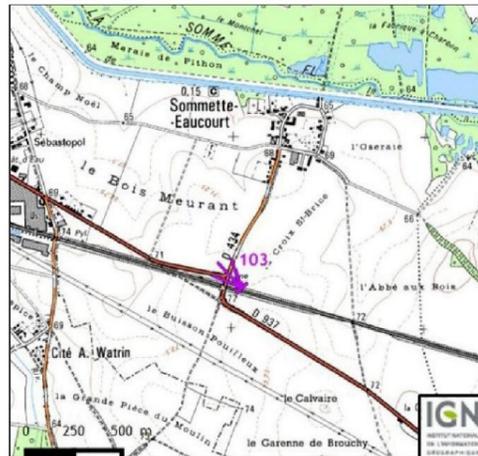
Y : 49°47'02,00"



Angle de prise de vue : 60°

Depuis la RD 937 avec vue du clocher de l'église de Ham.

Photomontage N° 103



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Coordonnées du point de vue : X : 3° 06' 48,00" Y : 49° 44' 01,00"

Commentaires paysagers

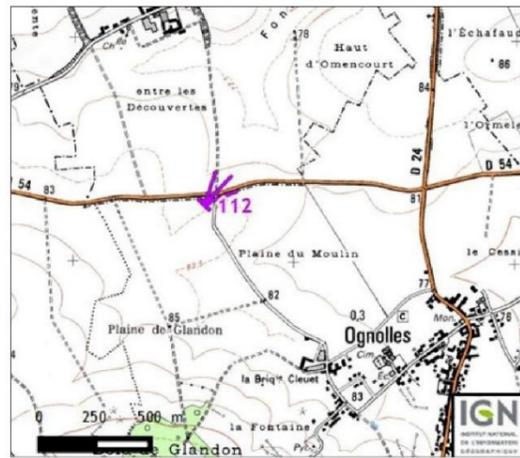
Les éoliennes ne sont pas visibles. Il n'y a donc pas de covisibilité entre le projet et le monument.



Angle de prise de vue : 60°

Au nord d'Ognolles, sur la RD 54.

Photomontage N° 112



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 7,6 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées en une ligne régulière qui s'inscrit dans la continuité des éoliennes déjà existantes. Le projet occupe une faible portion de l'horizon, et laisse une très large fenêtre libre sur le paysage. Le projet ne vient pas modifier fondamentalement le paysage, la perception de la très grande linéarité de la plaine agricole demeure. Le projet ne génère pas d'effet de saturation visuelle du paysage.

Coordonnées du point de vue : X : 2° 54' 00,00''

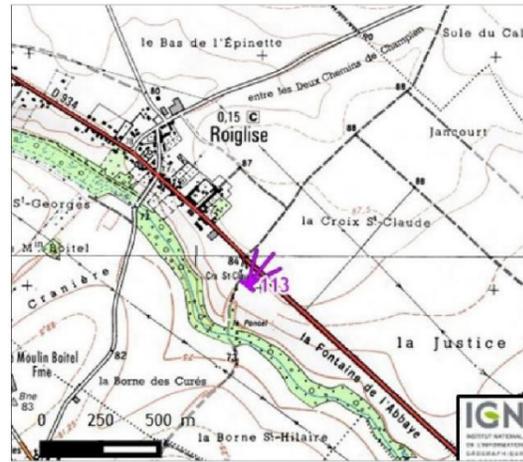
Y : 49° 41' 57,00''



Angle de prise de vue : 60°

À l'est de Roiglise, sur la RD 934.

Photomontage N° 113



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 12,4 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes ne sont pas visibles depuis ce point de vue.

Coordonnées du point de vue : X : 2°50'06,00"

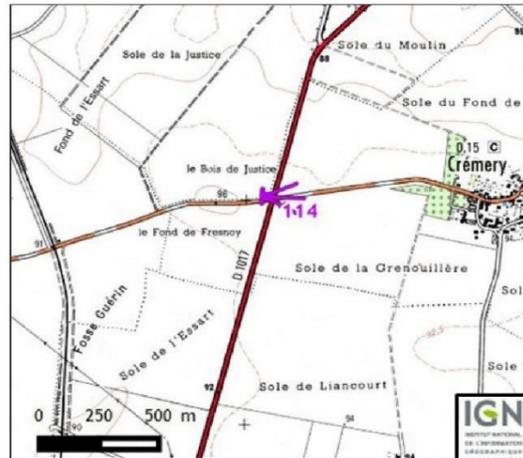
Y : 49°40'44,00"



Angle de prise de vue : 60°

À l'est de Crémery,

Photomontage N° 114



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 10,8 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées à l'arrière d'une ligne d'horizon dense. La végétation et le bâti arrêtent le regard. Seul le bout d'une seule pale est visible.

Le paysage n'est pas modifié fondamentalement. Le projet ne produit aucun effet de saturation visuelle du paysage ni de surplomb de l'observateur.

Coordonnées du point de vue : X : 2° 48' 37,08"

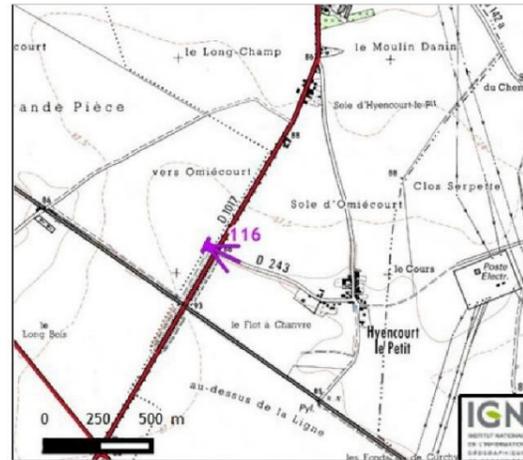
Y : 49° 44' 30,58"



Angle de prise de vue : 60°

À l'ouest de Hyencourt le Petit au carrefour des RD 1017 et RD 243.

Photomontage N° 116



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 9,76 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes ne sont pas visibles depuis ce point de vue.

Coordonnées du point de vue : X : 2°50'22,07"

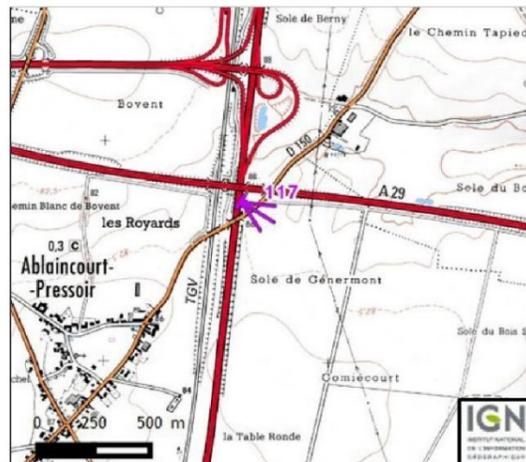
Y : 49°47'47,13"



Angle de prise de vue : 60°

Depuis la RD 150 quand elle surplombe l'A29

Photomontage N° 117



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 13,6 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes ne sont pas visibles depuis ce point de vue.

Coordonnées du point de vue : X : 2°49'57,08''

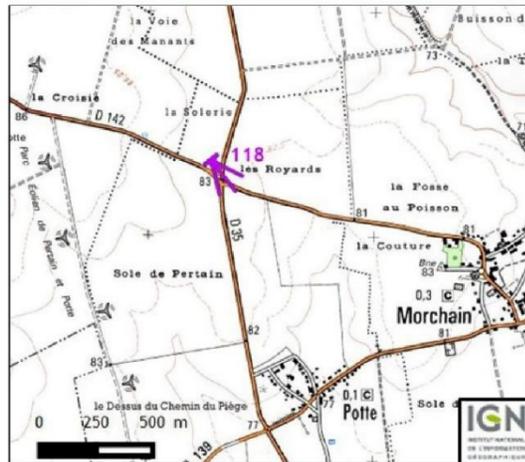
Y : 49°50'48,20''



Angle de prise de vue : 60°

À l'est de Morchain sur la RD 142.

Photomontage N° 118



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 7,2 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées à l'arrière-plan. Elles s'organisent en une ligne avec un espacement homogène entre les éoliennes. Les éoliennes, qui occupent une faible portion de l'horizon, sont à l'échelle des éléments du paysage. Il n'y a pas d'effet de saturation visuelle du paysage.

Le paysage n'est pas modifié dans sa structure et la perception du grand paysage demeure.

Il n'y a pas d'effet de surplomb de l'observateur ni d'enfermement.

Coordonnées du point de vue : X : 2°53'48,27"

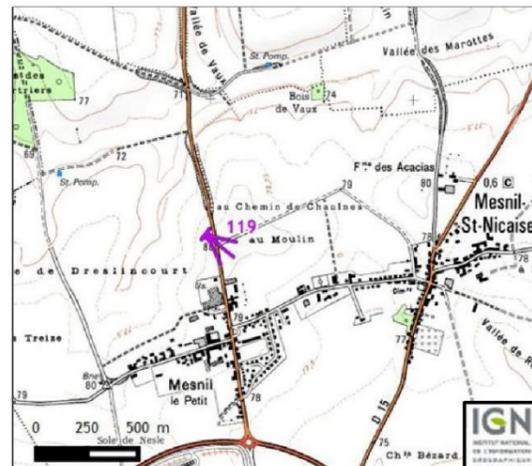
Y : 49°48'24,41"



Angle de prise de vue : 60°

À la sortie nord de Mesnil-le-Petit

Photomontage N° 119



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 4,68 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées en arrière-plan. Seules les pales sont visibles, les mâts étant masqués par les constructions et la végétation. Le projet reste lisible et surtout se caractérise par un impact visuel réduit et des éoliennes à l'échelle des éléments du paysage. En effet, le projet n'occupe qu'une faible proportion de l'horizon. Il n'y a pas d'effet de saturation visuelle ni d'enfermement de l'observateur.

Coordonnées du point de vue : X : 2°54'23,20"

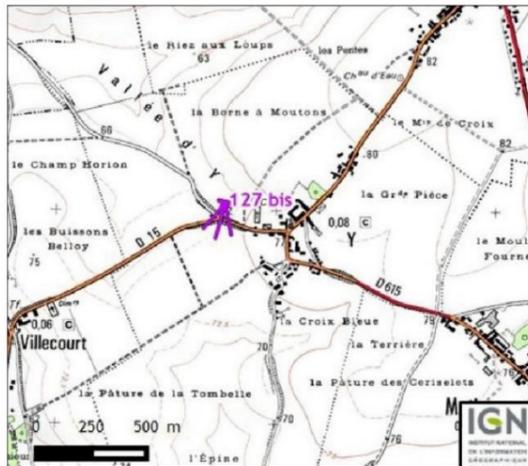
Y : 49°46'47,91"



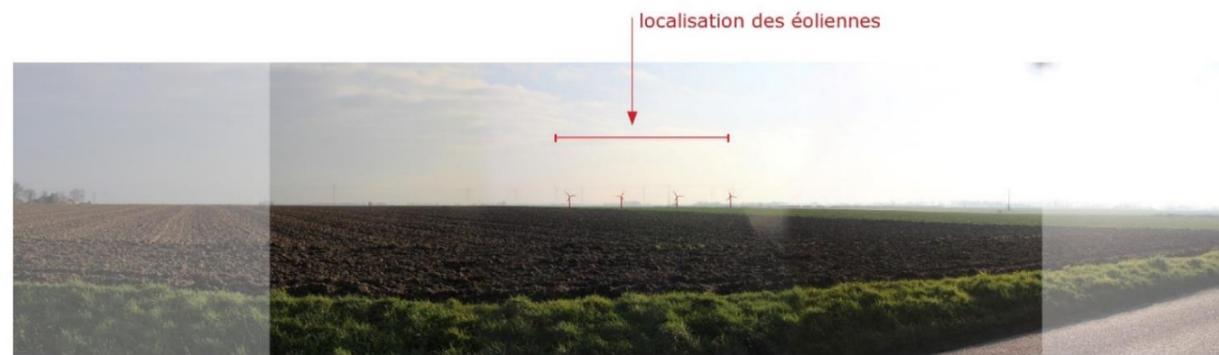
Angle de prise de vue : 60°

À l'ouest d'Y sur la RD 15.

Photomontage N° 127



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 5,6 km.

Commentaires paysagers

Le projet s'inscrit dans la continuité du projet existant sans pour autant modifier la portion de la ligne d'horizon qui est concernée par des éoliennes. Les éoliennes s'organisent en une ligne régulière et homogène. La linéarité de cette plaine agricole demeure inchangée et les structures du paysage sont lisibles et compréhensibles. Le projet ne modifie pas la structure du paysage de manière conséquente. Il n'y a pas d'effet préjudiciable d'enfermement de l'observateur ni de saturation visuelle du paysage et de l'horizon.

Coordonnées du point de vue : X : 2°59'09,48''

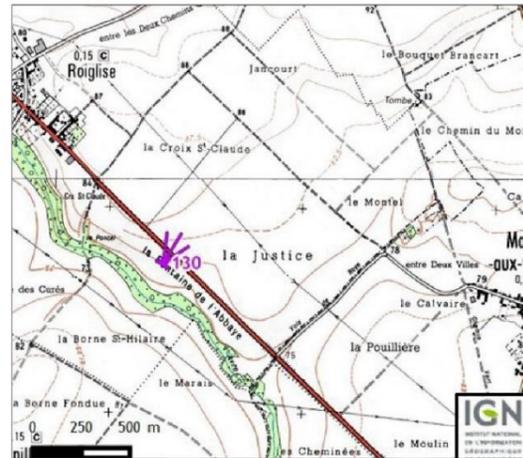
Y : 49°48'12,62''



Angle de prise de vue : 60°

Au sud de Roiglise sur la RD 934.

Photomontage N° 130



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 12,3 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées à l'arrière de la ligne d'horizon de telle sorte que seules les pales de deux éoliennes sont perceptibles dans le lointain. Il n'y a pas de modification de la structure du paysage ni aucun effet de saturation visuelle ou d'enfermement de l'observateur.

Coordonnées du point de vue : X : 2°50'23,48''

Y : 49°40'36,10''



Angle de prise de vue : 60°

5.4.4. Synthèse des points de vue depuis les territoires situés dans l'aire d'étude éloignée

Les photomontages ont révélé une bonne visibilité du projet depuis les axes de communication et de manière plus ponctuelle depuis les entrées et sorties de villages et hameaux. Le projet s'inscrit, en règle générale, dans la continuité du projet existant. Les nouvelles éoliennes ne génèrent pas d'effet préjudiciable de surplomb de l'observateur.

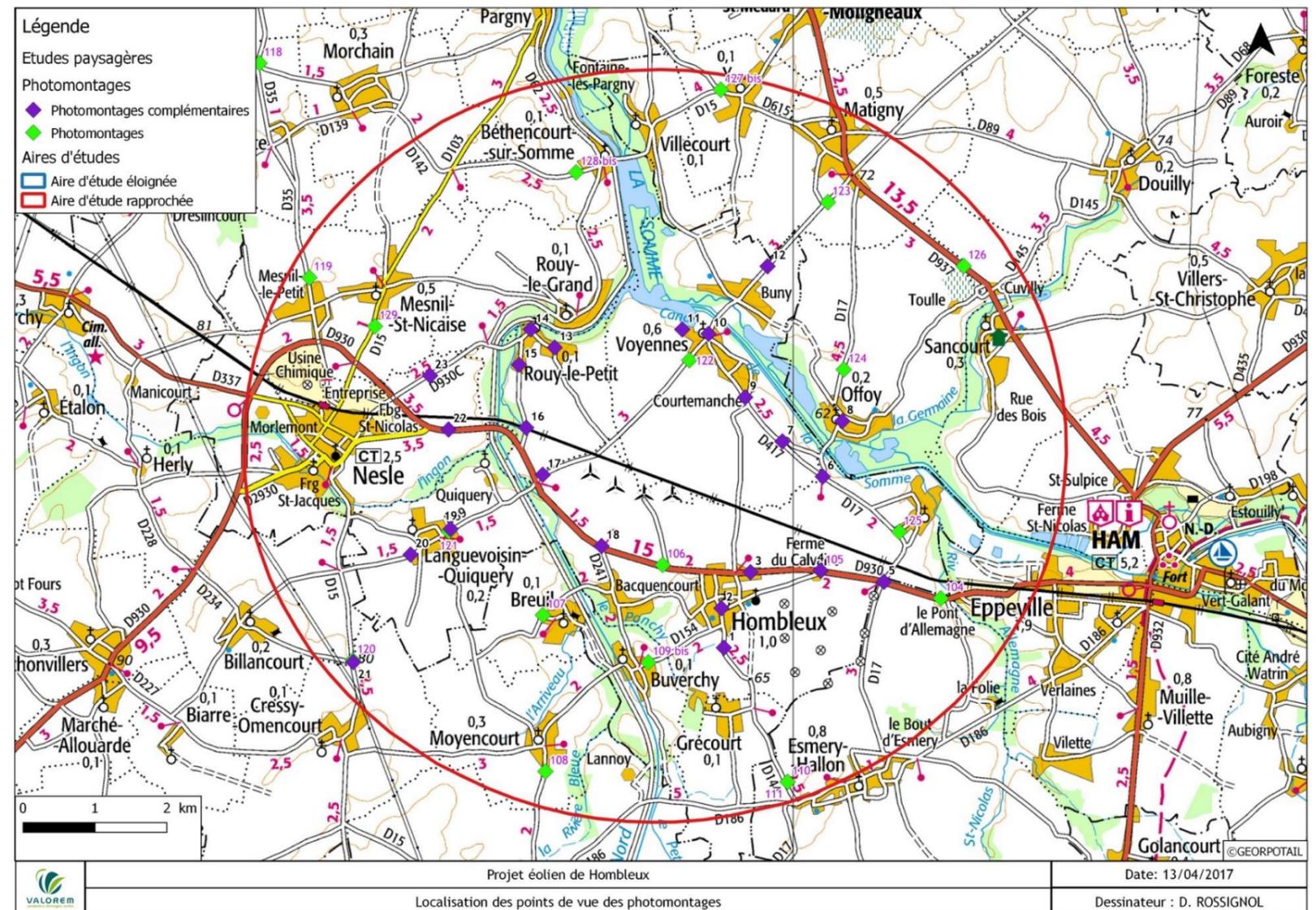
Le projet tel qu'il est présenté ne modifie pas la structure actuelle du paysage.

5.4.5. Photomontages depuis les territoires situés dans l'aire d'étude rapprochée

Les photomontages ont pour objectifs de proposer une vision la plus exhaustive possible du projet éolien. Les photomontages figurent sur la carte ci-dessous.

Les photomontages de l'aire d'étude rapprochée sont organisés en deux groupes :

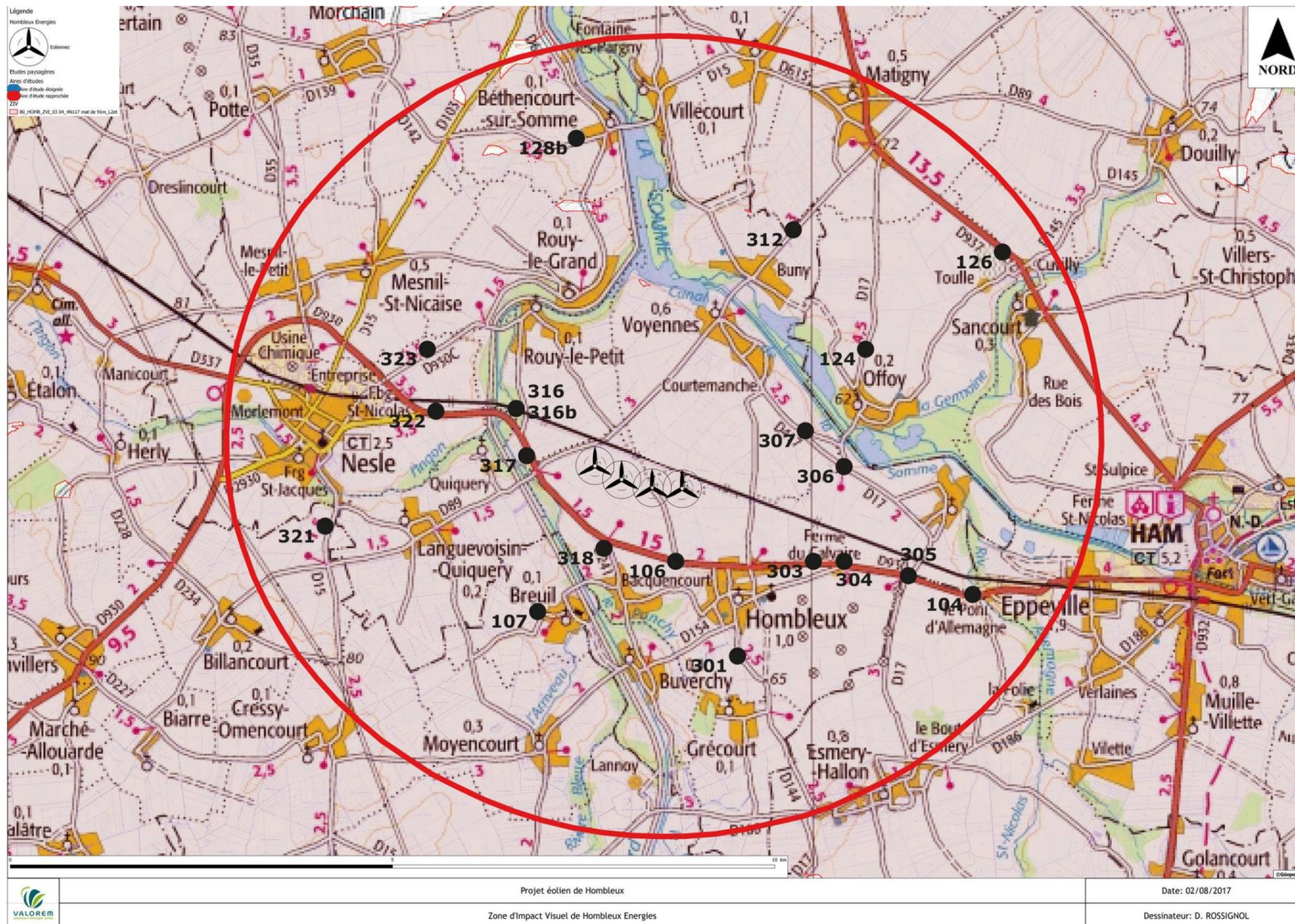
- les photomontages depuis les axes de circulation
- les photomontages depuis les lieux de vie. Pour cette catégorie les photomontages ont été classés par communes.



Carte 76 : Localisation des points de vue des photomontages de l'aire d'étude rapprochée

5.4.5.1. *Photomontages de l'aire d'étude rapprochée pris depuis les axes de circulation de circulation*

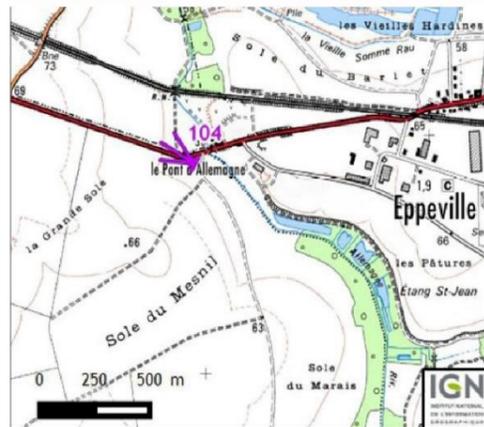
Les pages qui suivent ont pour objectif d'analyser l'impact sur la paysage depuis les axes de circulation du projet.



Carte 77 : Localisation des points de vue des photomontages depuis les axes de circulation

À la sortie ouest d'Eppeville.

Photomontage N° 104



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 3,9 km.

Commentaires paysagers

Les quatre éoliennes sont visibles. Elles sont implantées sur la plaine agricole, là où l'horizon est libre. Les éoliennes forment un groupe cohérent qui semble répondre aux éléments boisés situés plus à droite. Les éoliennes occupent une faible portion de l'horizon ce qui limite l'emprise du projet sur le paysage. Le projet ne génère pas d'effet préjudiciable de surplomb de l'observateur ni ne contribue à une saturation visuelle du paysage et de l'horizon.

Coordonnées du point de vue : X : 3°01'42,48''

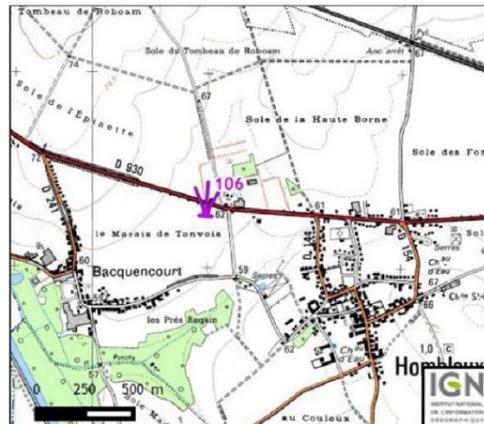
Y : 49°44'23,59''



Angle de prise de vue : 60°

Entre Bacquencourt et Hombleux, depuis la RD 930.

Photomontage N° 106



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 0,95 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes s'inscrivent dans la continuité du parc existant. Elles se posent sur l'horizon sans qu'il n'y ait de chevauchement des machines entre elles. Le projet reste lisible et compréhensible. Malgré le nombre d'éoliennes, le projet libère des fenêtres ouvertes sur le grand paysage, ce qui permet à l'observateur d'appréhender le paysage dans toutes ses caractéristiques.

Coordonnées du point de vue : X : 2° 58' 29,12''

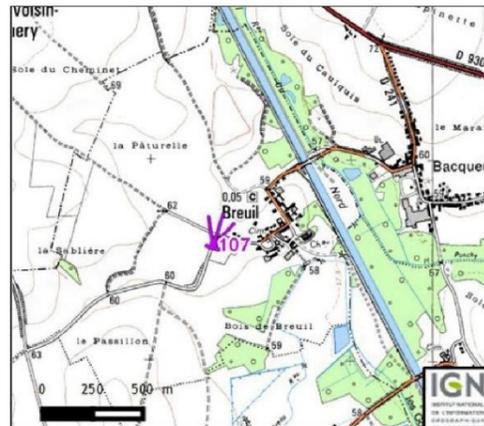
Y : 49° 44' 38,69''



Angle de prise de vue : 60°

À la sortie de Breuil, à l'ouest du canal du nord.

Photomontage N° 107



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 2,05 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées à l'arrière d'un second plan boisé. Elles s'organisent en une ligne régulière, avec seulement trois éoliennes qui sont clairement identifiables. La quatrième éolienne est cachée par la végétation, seul le bout d'une pale est visible.

Le projet est régulier et cohérent avec l'horizon boisé. Le projet investit une portion de l'horizon et laisse une large fenêtre ouverte sur le paysage. Le projet ne génère pas d'effet de saturation visuelle du paysage ni de surplomb de l'observateur.

Coordonnées du point de vue : X : 2° 57' 05,86''

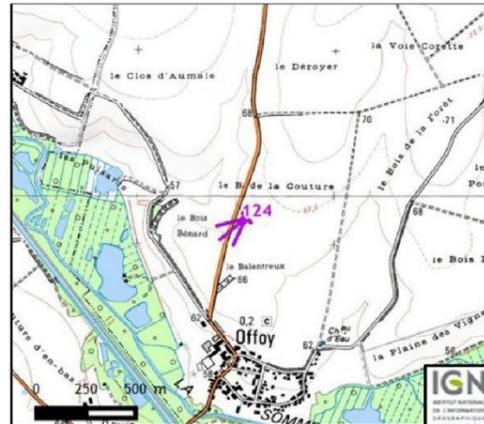
Y : 49° 44' 16,07''



Angle de prise de vue : 60°

Au nord d'Offoy.

Photomontage N° 124



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 2,93 km.

Commentaires paysagers

Le projet s'inscrit dans la continuité des éoliennes déjà existantes. Les quatre nouvelles éoliennes s'organisent en une ligne régulière située à l'arrière des éoliennes déjà présentes. Les nouvelles éoliennes étant implantées à l'arrière du projet déjà présent, l'impact visuel sur l'horizon est limité. Les portions de paysage sans éolienne demeurent identiques avec de larges fenêtres libres de part et d'autre des projets. Les nouvelles machines ne modifient pas l'emprise des éoliennes sur l'horizon, et ne viennent pas modifier en profondeur le paysage.

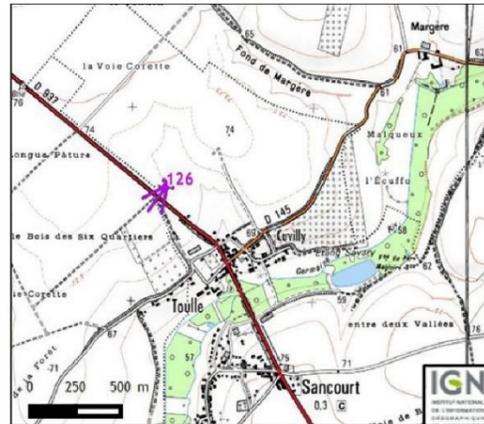
Coordonnées du point de vue : X : 3°00'35,408'' Y : 49°46'06,65''



Angle de prise de vue : 60°

À la sortie de Toule et Cuvilly, sur la RD 937.

Photomontage N° 126



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 5,1 km.

Commentaires paysagers

Le projet est implanté à l'arrière des éoliennes déjà existantes. Les éoliennes forment une ligne régulière qui s'inscrit dans la continuité des éoliennes déjà présentes sur le site.

Les éoliennes en projet n'occupent qu'une très faible portion de l'horizon. La portion de l'horizon occupée par des éoliennes n'est pas modifiée. Cette faible emprise sur l'horizon laisse libres de larges portions de paysage. Il n'y a pas d'effet préjudiciable d'enfermement de l'observateur. Il n'y a pas non plus de saturation visuelle de l'horizon.

Coordonnées du point de vue : X : 3°01'58,51"

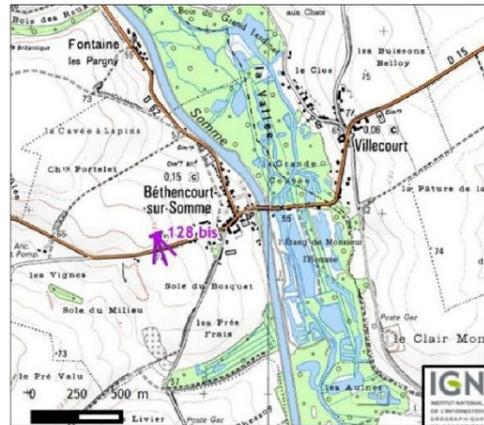
Y : 49°46'53,25"



Angle de prise de vue : 60°

À la sortie de Bethencourt sur Somme.

Photomontage N° 128



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 4,1 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées en une ligne régulière qui s'inscrit dans la continuité du projet déjà existant.

Les nouvelles éoliennes occupent une place réduite sur l'horizon. Les fenêtres libres demeurent avec un projet qui ne génère pas d'effet de saturation visuelle du paysage et qui ne modifie pas en profondeur la perception du paysage.

Coordonnées du point de vue : X : 2°57'28,77"

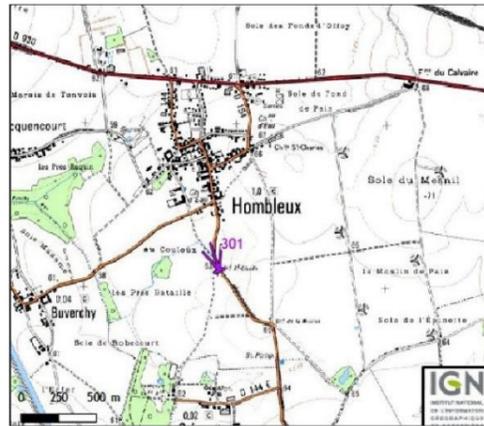
Y : 49°47'35,45"



Angle de prise de vue : 60°

En direction de Hombleux, sortie sud.

Photomontage N° 301



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 2,24 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées dans la continuité du parc existant. Les quatre éoliennes forment une ligne qui est régulière et en cohérence avec les éoliennes déjà existantes. Ces nouvelles éoliennes ne modifient pas de manière significative le paysage et la perception. Il n'y a pas d'effet de surplomb de l'observateur, ni de saturation visuelle du paysage.

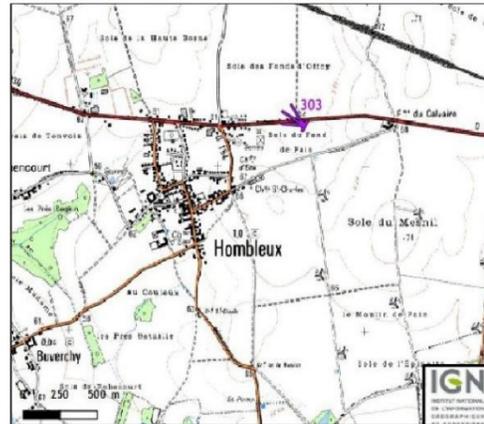
Coordonnées du point de vue : X : 49° 44' 01.28'' N Y : 2° 59' 11.63'' E



Angle de prise de vue : 60°

En direction de Hombleux, sortie est.

Photomontage N° 303



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 1,89 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées dans la continuité du parc existant. Les quatre éoliennes forment une ligne courbe qui prolonge l'implantation déjà existante. Ces nouvelles éoliennes ne modifient pas de manière significative le paysage et la perception. Il n'y a pas d'effet de surplomb de l'observateur, ni de saturation visuelle du paysage.

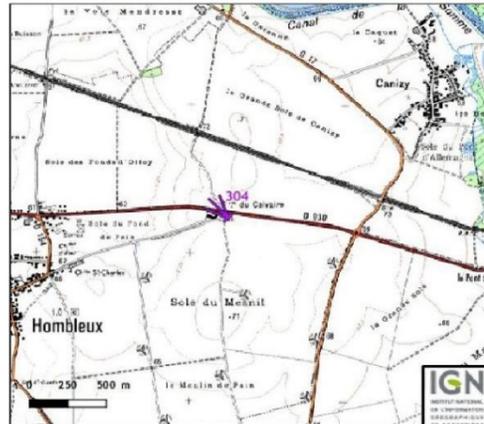
Coordonnées du point de vue : X : 49°44'36.68'' N Y : 2°59'55.63'' E



Angle de prise de vue : 60°

En direction de Hombleux, depuis la RD 930.

Photomontage N° 304



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 2,17 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées dans la continuité du parc existant. Les quatre éoliennes sont visibles et forment une ligne courbe qui prolonge l'implantation déjà existante. Ces nouvelles éoliennes ne modifient pas de manière significative le paysage et la perception. Il n'y a pas d'effet de surplomb de l'observateur, ni de saturation visuelle du paysage.

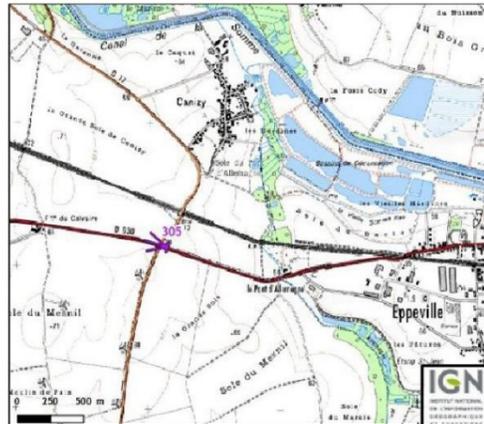
Coordonnées du point de vue : X : 49°44'36.73'' N Y : 3°00'11.75'' E



Angle de prise de vue : 60°

A la sortie d'Eppeville, depuis la RD 930.

Photomontage N° 305



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

localisation des éoliennes

Distance à l'éolienne la plus proche : 3,13 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées dans la continuité des éoliennes déjà présentes. Les quatre éoliennes sont visibles et forment une ligne courbe. Ces nouvelles éoliennes ne modifient pas de manière significative le paysage et la perception. Il n'y a pas d'effet de surplomb de l'observateur, ni de saturation visuelle du paysage.

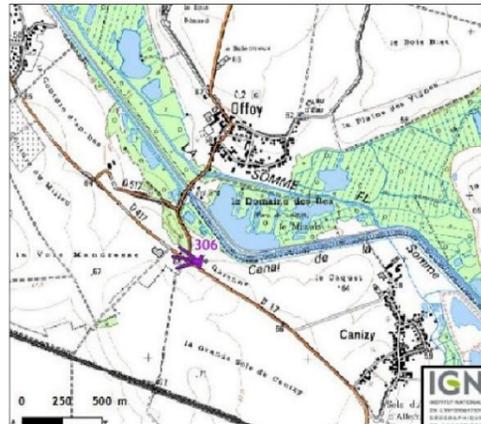
Coordonnées du point de vue : X : 49° 44' 31.85'' N Y : 3° 01' 01.34'' E



Angle de prise de vue : 60°

Sortie sud de Offoy, sur la RD 17.

Photomontage N° 306



Localisation du point de vue



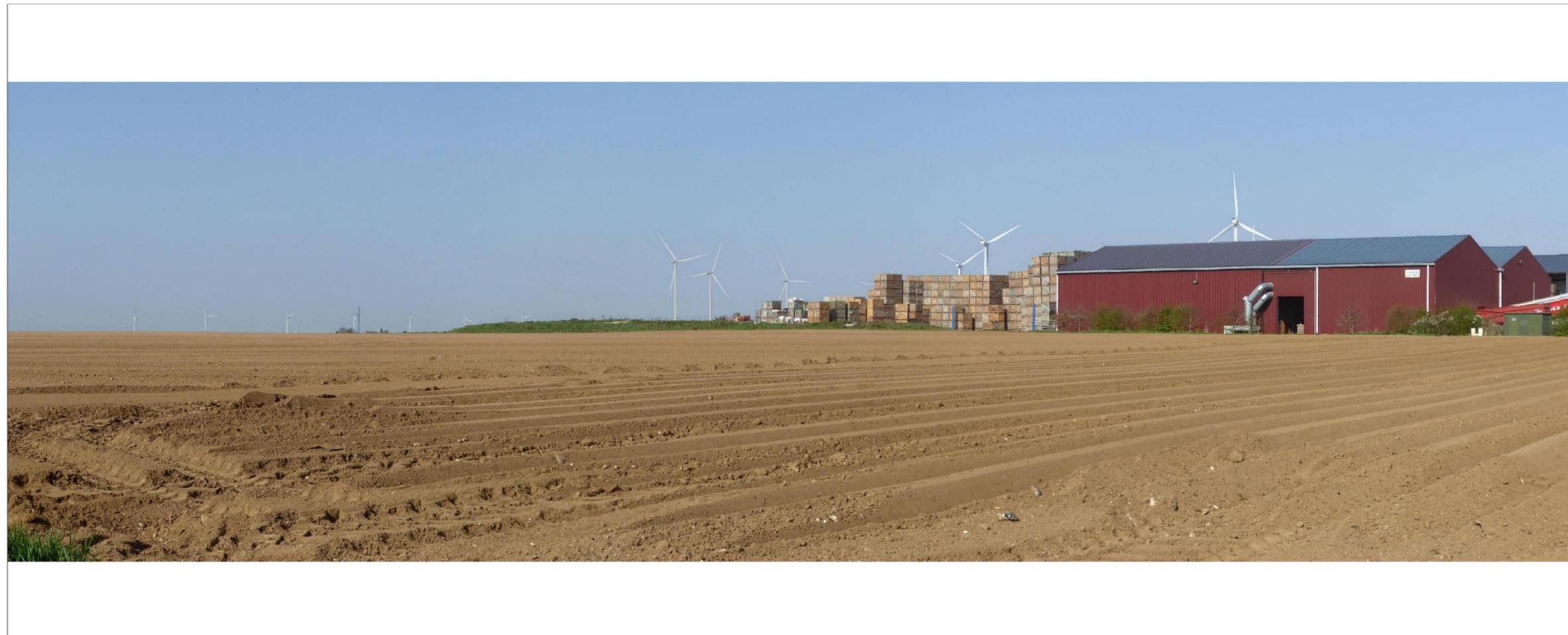
Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 2,11 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées à l'arrière du bâtiment existant, dans la continuité des éoliennes déjà existantes. Les éoliennes s'inscrivent en cohérence avec les éoliennes déjà présentes et dans un rapport d'échelle qui est respectueux du bâtiment agricole. Il n'y a pas d'effet de surplomb de l'observateur. Le projet ne modifie pas le paysage de manière significative.

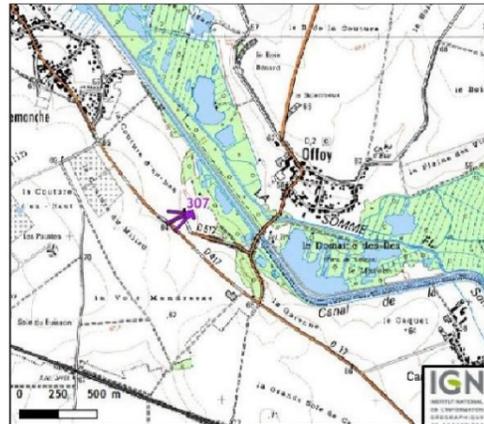
Coordonnées du point de vue : X : 49° 45' 18,22'' N Y : 3° 00' 20,96'' E



Angle de prise de vue : 60°

Au niveau d'Offoy, sur la RD 517.

Photomontage N° 307



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 2,78 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées dans la continuité des éoliennes déjà présentes. Les quatre éoliennes sont visibles et forment une ligne légèrement courbe. Ces nouvelles éoliennes ne modifient pas de manière significative le paysage et la perception. Il n'y a pas d'effet de surplomb de l'observateur, ni de saturation visuelle du paysage.

Coordonnées du point de vue : X : 49° 45' 36.20'' N Y : 2° 59' 55.60'' E



Angle de prise de vue : 60°

A la sortie Voyennes, après le lieu-dit Buny

Photomontage N° 312



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 3,4 km.

Commentaires paysagers

Les quatre éoliennes sont implantées dans la continuité des éoliennes déjà existantes. L'implantation s'inscrit dans l'épaisseur des éoliennes déjà présentes ce qui ne modifie pas le paysage de manière importante. Les nouvelles éoliennes ne viennent pas s'étendre sur l'horizon. Il n'y a pas d'effet préjudiciable de surplomb de l'observateur, ni de saturation visuelle du paysage.

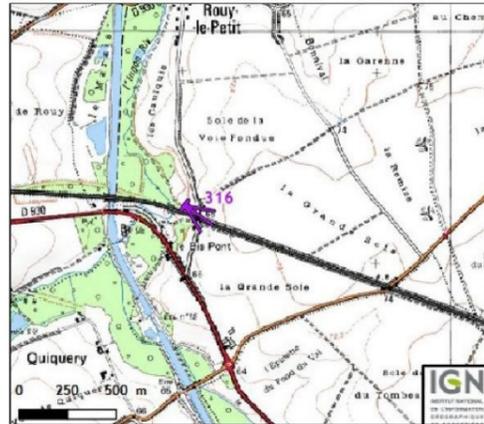
Coordonnées du point de vue : X : 49° 46' 53.03'' N Y : 2° 59' 42.35'' E



Angle de prise de vue : 60°

Depuis la voie ferrée, lieu-dit le Bis Pont sur la commune de Rouy-le-Petit

Photomontage N° 316



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 1,1 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées à l'arrière du talus et des arbustes. Seules les pâles de deux éoliennes sont visibles. Il n'y a pas d'effet préjudiciable, du projet sur le paysage. Il n'y a pas d'effet de saturation visuelle ni de surplomb de l'observateur.

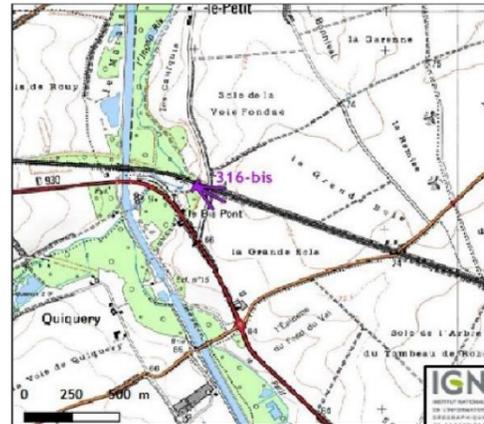
Coordonnées du point de vue : X : 49° 45' 42.31'' N Y : 2° 56' 54.17'' E



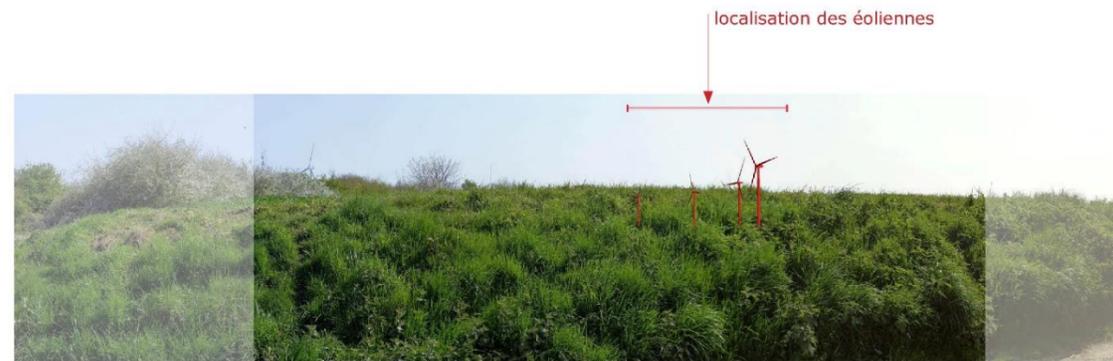
Angle de prise de vue : 60°

Depuis la voie ferrée, lieu-dit le Bis Pont sur la commune de Rouy-le-Petit

Photomontage N° 316 bis



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 1 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées à l'arrière du talus, seules les pâles de deux machines ainsi que le rotor de l'une d'entre elle est visible. Il n'y a pas de modification fondamentale du paysage, ni d'effet de saturation visuelle.

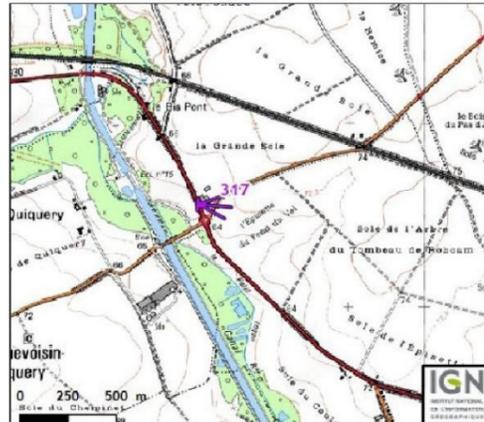
Coordonnées du point de vue : X : 49° 45' 38.85'' N Y : 2° 56' 54.34'' E



Angle de prise de vue : 60°

Depuis la RD 930 au sud de la voie ferrée

Photomontage N° 317



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 0,67 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées dans la continuité du projet déjà existant. Elles dessinent une ligne courbe régulière. La disposition des éoliennes permet de préserver les fenêtres ouvertes sur le paysage agricole. Le projet ne génère pas de modification fondamentale du paysage, ni d'effet de saturation visuelle.

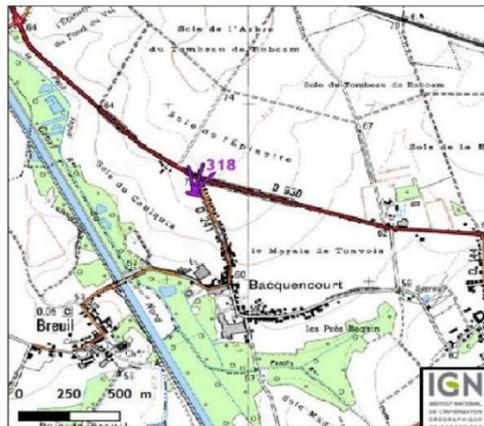
Coordonnées du point de vue : X : 49° 45' 18.58'' N Y : 2° 57' 05.17'' E



Angle de prise de vue : 60°

A la sortie du lieu-dit Bacquencourt sur la commune de Hombleux

Photomontage N° 318



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 0,88 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées dans la continuité du projet déjà existant. Elles forment une ligne avec un espacement régulier entre chaque machine. Le projet ne modifie pas le paysage actuel de manière importante.

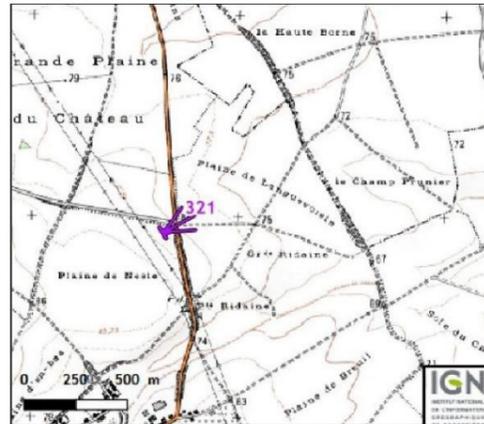
Coordonnées du point de vue : X : 49° 44' 45.85'' N Y : 2° 57' 46.87'' E



Angle de prise de vue : 60°

Depuis la RD 15 au nord de Cressy-Omencourt

Photomontage N° 321



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 4,2 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes forment une ligne avec un espacement régulier entre les machines à l'arrière des éoliennes du premier plan. Le projet s'inscrit en cohérence avec les éléments du paysage et en particulier les plantations du second plan. Le projet ne génère pas d'effet préjudiciable de saturation visuelle du paysage ni même d'effet de surplomb de l'observateur.

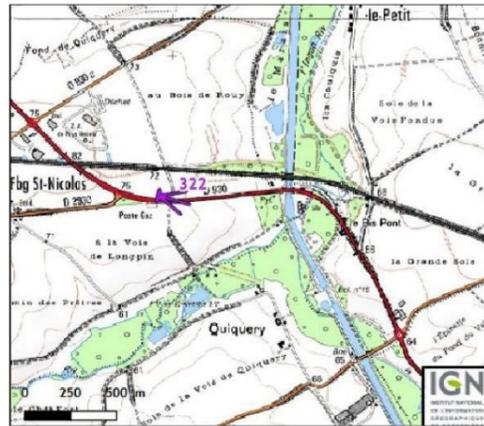
Coordonnées du point de vue : X : 49° 43' 55.12'' N Y : 2° 54' 54.38'' E



Angle de prise de vue : 60°

Depuis la RD 930 à la sortie est de Nesle

Photomontage N° 322



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 2 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées à l'arrière des plantations d'arbres qui accompagnent, ponctuellement, la départementale. Elles s'inscrivent dans la continuité des éoliennes déjà existantes. Elles ne modifient pas la structure générale du paysage et ne génèrent pas d'effet préjudiciable de saturation visuelle du paysage.

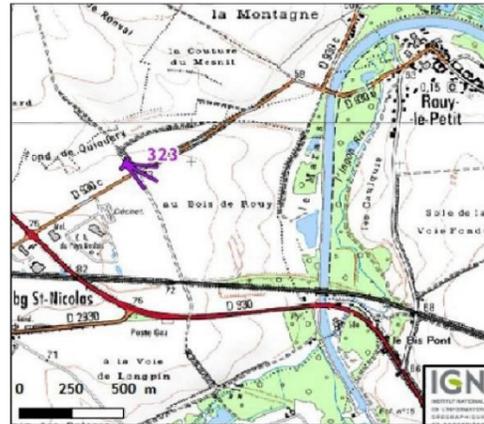
Coordonnées du point de vue : X : 49° 45' 39.42'' N Y : 2° 56' 00.36'' E



Angle de prise de vue : 60°

Depuis la RD 930 c au nord-est de Nesle

Photomontage N° 323



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 2,5 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées dans la continuité des éoliennes déjà présentes, à l'arrière de la végétation qui longe la vallée de l'Ingon. Le projet ne modifie pas le paysage de manière structurelle. Il n'y a pas d'effet de saturation visuelle du paysage, ni même de l'horizon.

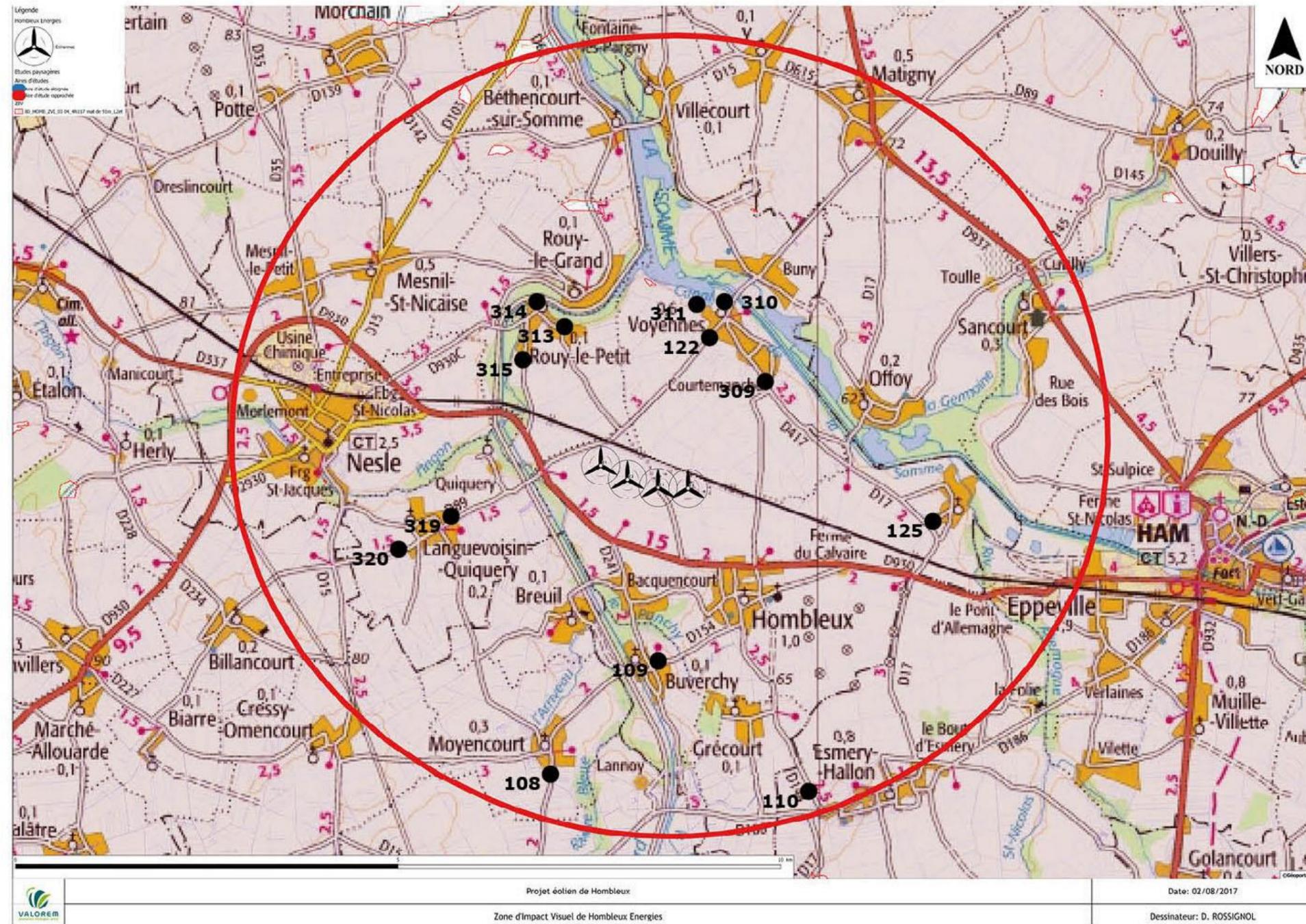
Coordonnées du point de vue : X : 49° 46' 04.50'' N Y : 2° 55' 50.30'' E



Angle de prise de vue : 60°

5.4.5.2. Photomontages de l'aire d'étude rapprochée pris depuis les lieux de vie

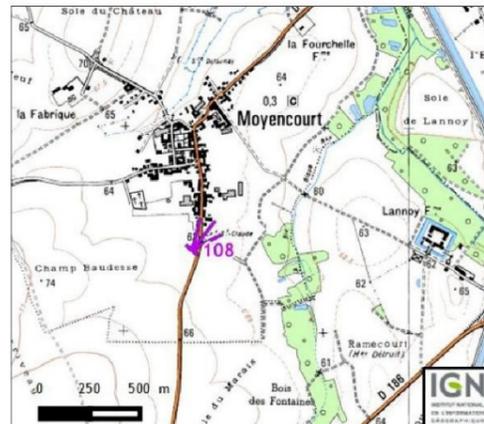
Les pages qui suivent ont pour objectif d'analyser l'impact sur la paysage depuis les lieux de vie du projet.



Carte 78 : Localisation des photomontages depuis les lieux de vie

À la sortie sud de Moyencourt.

Photomontage N° 108



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 4,09 km.

Commentaires paysagers

Le bâti au premier plan créé un écran qui limite la visibilité du projet et des éoliennes aux pales d'une seule éolienne.
Il n'y a pas d'effet de saturation visuelle du paysage ni de surplomb de l'observateur.

Coordonnées du point de vue : X : 2° 57' 07,68''

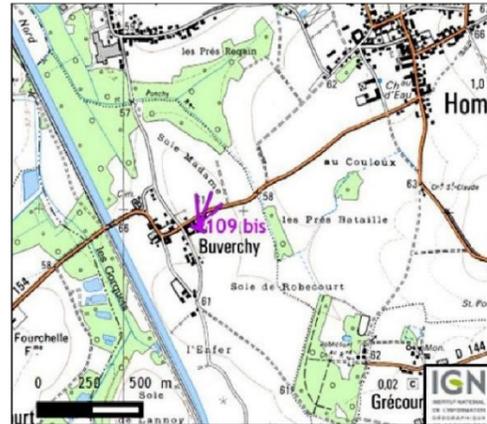
Y : 49° 43' 05,65''



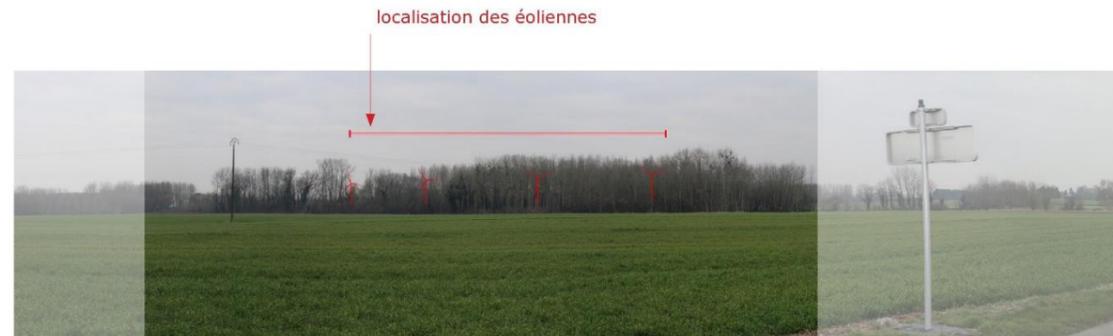
Angle de prise de vue : 60°

Depuis le hameau de Buverchy.

Photomontage N° 109



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 2,32 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes ne sont pas visibles, on devine seulement les pales d'une seule éolienne, à l'arrière du boisement qui occupe toute la ligne d'horizon.

Il n'y a pas de modification fondamentale du paysage, les perceptions restent identiques.

Coordonnées du point de vue : X : 2°58'19,13''

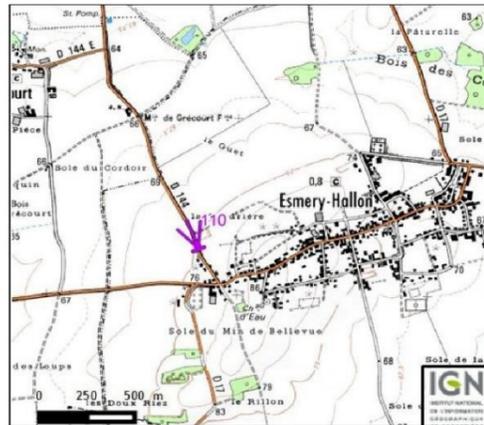
Y : 49°53'54,79''



Angle de prise de vue : 60°

À la sortie de Esmerly-Hallon depuis la RD 144.

Photomontage N° 110



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 4,25 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées à l'arrière d'une haie de conifères particulièrement sombre et dense. Elles s'organisent en une ligne régulière. Les éoliennes sont à l'échelle des éléments du paysage. Le projet ne génère aucun effet préjudiciable de surplomb de l'observateur, et ne modifie pas dans ses grandes structures le paysage linéaire de cette plaine agricole qui s'habille de très nombreuses éoliennes.

Coordonnées du point de vue : X : 2°59'56,00''

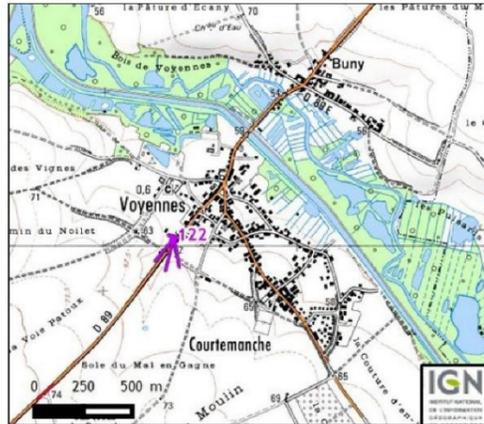
Y : 49°43'01,00''



Angle de prise de vue : 60°

À la sortie de Voyennes.

Photomontage N° 122



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 1,9 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées à l'arrière du parc existant. Les quatre éoliennes forment une ligne régulière avec des espaces entre chaque machine qui sont réguliers. La disposition des éoliennes s'inscrit dans la même logique que le parc existant. Ces nouvelles éoliennes ne modifient pas de manière significative le paysage et la perception. Il n'y a pas d'effet de surplomb de l'observateur.

Coordonnées du point de vue : X : 2°58'47,61''

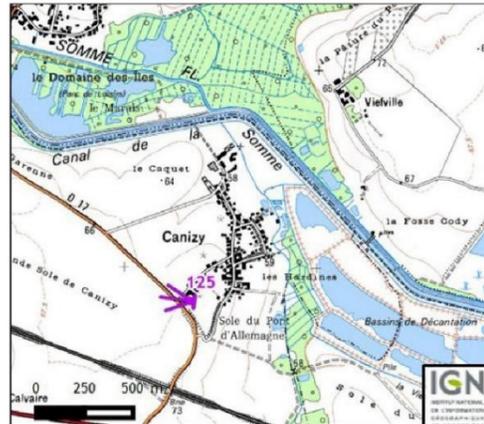
Y : 49°61'10,85''



Angle de prise de vue : 60°

À la sortie sud-est du hameau de Canizy, sur la RD 17.

Photomontage N° 125



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 3,1 km.

Commentaires paysagers

Le projet se caractérise par un bosquet de quatre éoliennes. Cette implantation crée une fenêtre libre entre les deux groupes. Les éoliennes semblent dialoguer entre elles. Il n'y a pas d'effet d'enfermement de l'observateur avec une ligne d'horizon, qui pour l'essentiel est libre de toute éolienne.

Le paysage n'est pas modifié fondamentalement. Les grandes structures du paysage demeurent intactes avec une ligne d'horizon très linéaire et éloignée.

Coordonnées du point de vue : X : 3°01'13,61"

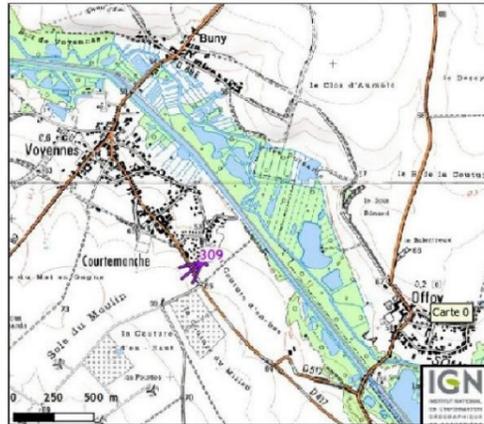
Y : 49°44'53,55"



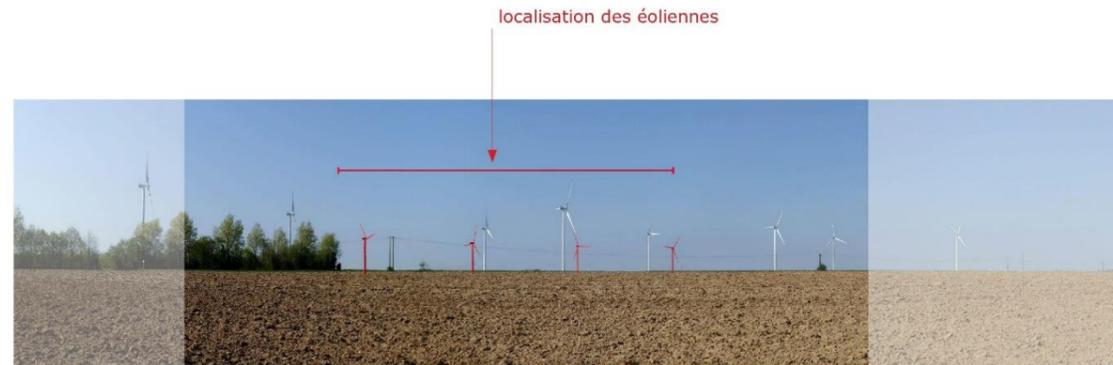
Angle de prise de vue : 60°

A la sortie sud-est de Voyennes, lieu-dit Courtemanche, sur la RD 417.

Photomontage N° 309



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 2,78 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes forment une ligne régulière qui est implantée à l'arrière des éoliennes déjà existante. Les nouvelles éoliennes ne génèrent pas d'effet préjudiciable de surplomb de l'observateur, ni de saturation visuelle du paysage. Le nouveau projet ne modifie pas de manière significative le paysage.

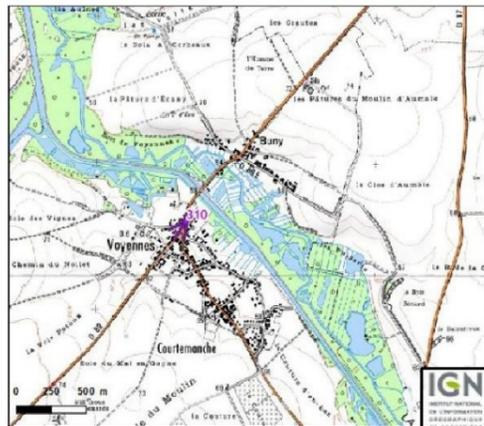
Coordonnées du point de vue : X : 49°45'36.20'' N Y : 2°59'55.60'' E



Angle de prise de vue : 60°

A la sortie centre-nord de Voyennes.

Photomontage N° 310



Localisation du point de vue



localisation des éoliennes qui ne sont pas visibles

Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 2,3 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes ne sont pas visibles.

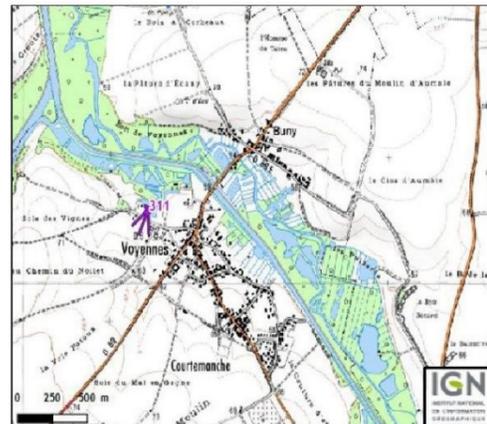
Coordonnées du point de vue : X : 49°46'22.75'' N Y : 2°59'02.70'' E



Angle de prise de vue : 60°

Depuis la sortie ouest de Voyennes

Photomontage N° 311



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 2,3 km.

Commentaires paysagers

Les quatre éoliennes sont visibles, elles sont implantées à l'arrière des éoliennes déjà existantes. Les éoliennes sont à une échelle qui est cohérente avec les éléments du paysage et en particulier la végétation et les constructions. Il n'y a pas d'effet de surplomb de l'observateur, ni de modification fondamentale du paysage.

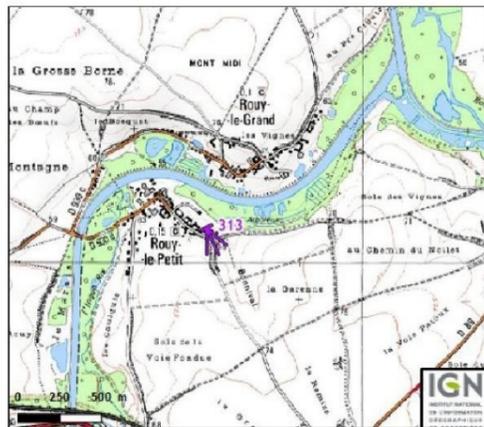
Coordonnées du point de vue : X : 49°46'24.58'' N Y : 2°58'43.79'' E



Angle de prise de vue : 60°

A la sortie nord-est de Rouy-le-Petit

Photomontage N° 313



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 1,8 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes ne sont pas visibles.

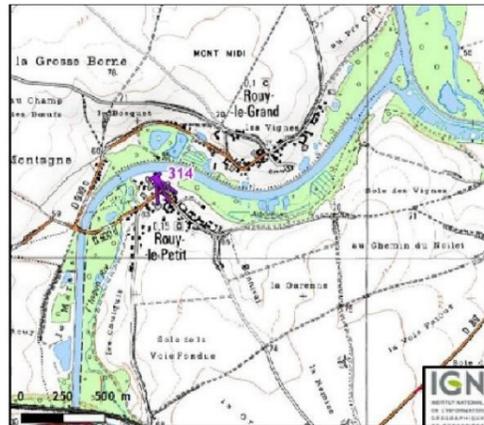
Coordonnées du point de vue : X : 49°46'16.73''N Y : 2°57'13.71''E



Angle de prise de vue : 60°

Depuis le centre de Rouy-le-Petit

Photomontage N° 314



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 2,1 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes ne sont pas visibles.

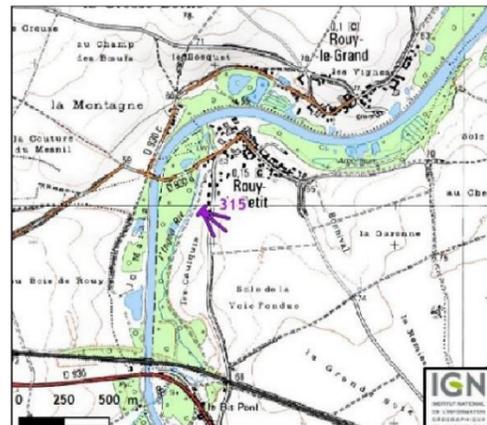
Coordonnées du point de vue : X : 49°46'24.84''N Y : 2°56'58.44''E



Angle de prise de vue : 60°

A la sortie sud de Rouy-le-Petit

Photomontage N° 315



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 1,8 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées dans la continuité du parc déjà existant. Elles forment une ligne dont l'espacement entre les machines est régulier. Le gabarit des éoliennes est cohérent vis-à-vis des éléments du paysage. Il n'y a pas d'effet préjudiciable de surplomb de l'observateur ni de saturation visuelle de l'horizon.

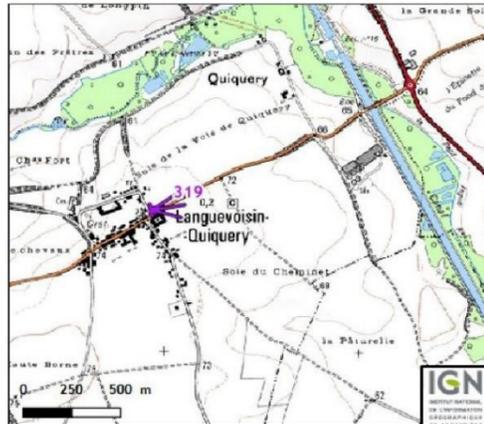
Coordonnées du point de vue : X : 49°46'09.01''N Y : 2°56'50.09''E



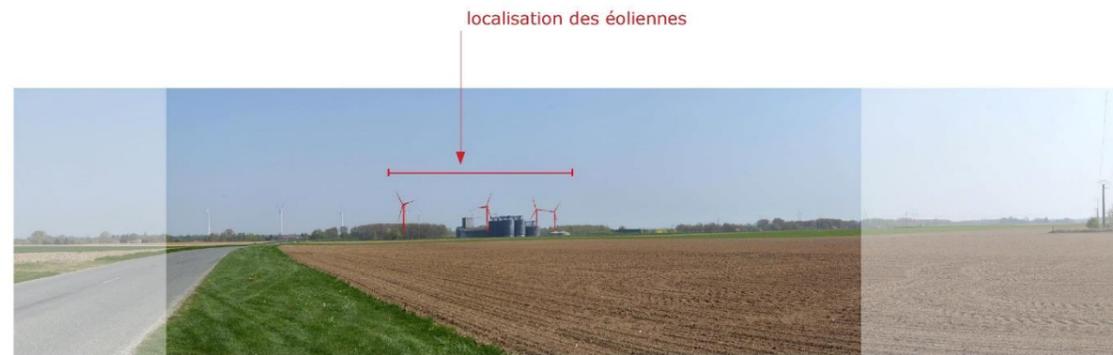
Angle de prise de vue : 60°

A la sortie de Languevoisin-Quiquery

Photomontage N° 319



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 2,1 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes sont implantées dans la continuité du projet déjà existant. Elles forment une ligne avec un espacement régulier entre chaque machine.

Le projet ne modifie pas structurellement le paysage actuel.

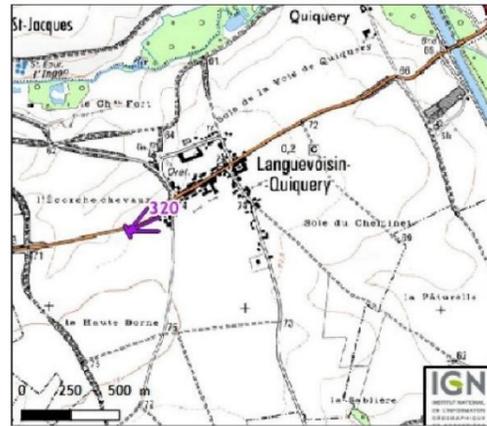
Coordonnées du point de vue : X : 49°44'53.65'' N Y : 2°56'00.34'' E



Angle de prise de vue : 60°

A l'entrée de Languevoisin-Quiquery

Photomontage N° 320



Localisation du point de vue



Photomontage avec la localisation en filaire du projet.

Distance à l'éolienne la plus proche : 2,7 km.

Commentaires paysagers

Les éoliennes ne sont pas visibles.

Coordonnées du point de vue : X : 49°44'41.80''N Y : 2°55'33.83''E



Angle de prise de vue : 60°

5.4.6. Synthèse des vues

Les photomontages mettent en évidence le très faible impact visuel du nouveau projet dans un contexte paysager particulier où de nombreuses éoliennes sont déjà présentes. Le nombre très faible d'éoliennes du nouveau projet, qui seront au nombre de quatre, joue en cette faveur. Sur l'essentiel des vues on peut constater que le nouveau projet ne s'étend que très rarement au-delà du projet existant. L'impact visuel reste limité. Le projet par ailleurs se caractérise par une régularité d'implantation qui est visible sur de très nombreux points de vue.

5.4.7. Analyse des effets de saturation

L'analyse de l'ensemble des points de vue permet les conclusions suivantes :

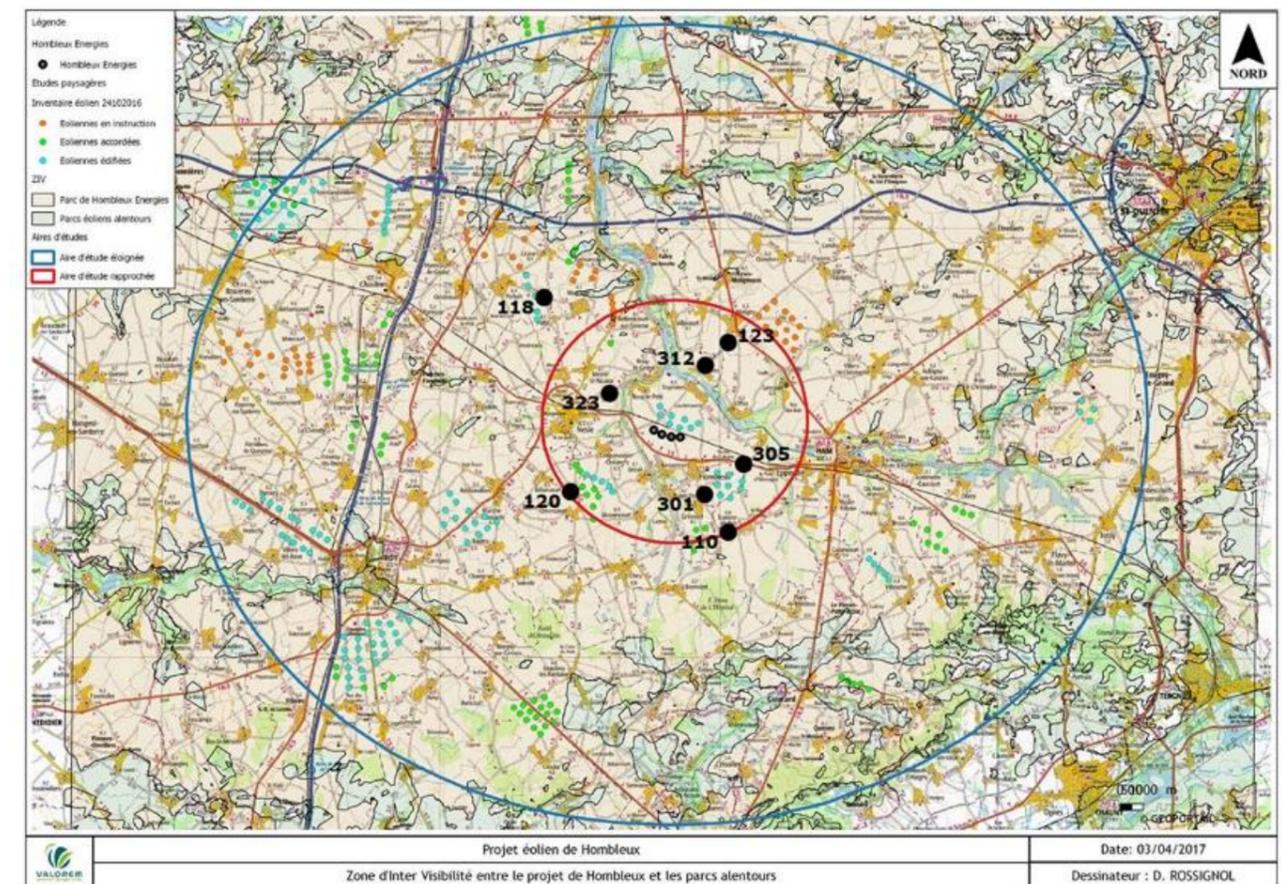
- Le territoire est largement concerné par les éoliennes.
- Rares sont les vues où aucune éolienne ne figure. Néanmoins, les quatre éoliennes telles qu'elles sont prévues ne viendront pas modifier de manière significative la situation actuelle. En effet, le nombre très faible d'éolienne permet de préserver les vues actuelles.
- Le cumul des impacts reste modéré, même si les éoliennes sont très largement représentées.

5.4.8. Analyse des effets cumulés du projet

Les photomontages qui suivent permettent d'évaluer les effets cumulés de l'ensemble des projets.

On constate que le paysage est largement concerné par les éoliennes, avec de nombreux projets qui ont été implantés. Cette forte concentration implique une réelle densité du paysage. Néanmoins, dans ce contexte particulier le projet d'extension du parc de Hombleux ne vient pas modifier de manière significative le paysage.

Le nouveau projet n'induit pas d'effet d'encercllement ni de mitage du paysage dans la mesure où il s'inscrit dans la stricte continuité des éoliennes déjà implantées.



Carte 79 : Localisation des photomontages de l'étude des effets cumulés